

# L'Allevaradin



LE MAGAZINE DES VILLES D'ALLEVARD - N° 133 - Mars 2015 - [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

## Le Chevalier Bayard (v.1476-1524) enfant du Grésivaudan et héros national

du 16 mai au 16 octobre 2015 au Musée d'Allevard / p.20

**Dossier** / Un transport par câble entre Allevard et Le Collet ? / p.7

**Histoire** / La Gloire, frégate cuirassée / p.18

## À noter

SAMU GENDARMERIE POMPIERS

**15 17 18**

### ADMR

Aide à domicile en milieu rural  
14, avenue de Savoie  
**04 76 13 50 83**

### ADSPA

Soins à domicile  
**04 76 45 07 34**

### Assistance sociale CARSAT

RDV au **04 76 12 19 26**

### Bibliothèque

Ancien Collège  
Lundi, mercredi, samedi,  
de 16 h 30 à 18 h 30  
Jeudi, de 10 h à 12 h  
**04 76 73 65 07**

### Caisse d'Allocations Familiales

Lundi, de 9 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 16 h 30  
Maison des services  
33, rue de la ganterie - Pontcharra

### Véolia

**09 69 32 34 58**

### Conciliateur de justice

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois en mairie  
Sur RDV au **04 76 97 50 24**  
www.conciliateurs.fr

### Conseiller juridique

3<sup>e</sup> mardi du mois, en mairie,  
de 17 h 30 à 19 h  
Sur RDV au **04 76 97 50 24**

### Déchetterie

Mercredi, vendredi de 14 h à 19 h  
Lundi, samedi, de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 19 h

### Direction Départementale de l'Équipement

Saint-Vincent de Mercuze  
**04 76 92 35 00**

### Gendarmerie

8, boulevard Jules Ferry  
17 ou **04 76 97 50 14**

### La Poste

8, avenue Louaraz  
**04 76 45 00 29**  
Lundi, jeudi et vendredi,  
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30  
Mardi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 15  
à 16 h 30  
Mercredi et samedi, de 8 h 30 à 11 h 30

### Ludothèque

Ancien collège  
Mercredi, de 16 h à 18 h 30

### Mairie d'Alleverd-les-Bains

Place de Verdun  
Tél. **04 76 97 50 24** - Fax **04 76 97 00 88**  
contact@alleverd.fr  
www.alleverd.fr  
Du lundi au vendredi,  
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

### Multi-accueil « Les Flocons »

14, bis avenue de Savoie  
**04 76 45 07 28**

### Musée d'Alleverd

Maison des Forges  
**04 76 45 16 40**  
museejadis@alleverd.fr  
www.museedallevard.wordpress.com

### Office du Tourisme

Place de la Résistance  
**04 76 45 10 11**  
Lundi, 10h/12h et 14h/18h; du mardi  
au vendredi, 9h/12h et 14h/18h  
www.alleverd-les-bains.com

### 114

**N° d'urgence au service des personnes  
ayant des difficultés à parler ou à entendre**

### Perception

10, avenue Louaraz  
**04 76 97 51 14**  
Du lundi au jeudi, de 8 h 15 à 12 h  
et de 13 h 15 à 16 h 30  
Le vendredi, de 8 h 15 à 12 h

### Police Municipale

Square Menaggio  
**04 76 97 00 84**

### Pôle Emploi Pontcharra

440, avenue de la gare  
Tél. candidat **3949**  
Tél. employeur **3995**

### Régie d'électricité « Elise »

24, avenue de Savoie  
Du lundi au vendredi,  
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h  
**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015  
un seul numéro pour joindre la régie  
et dépannage 24h-24 :**  
**04 76 97 53 54**

### Relais Assistantes Maternelles

Avenue Louaraz  
**04 76 08 11 96**  
www.ram-paysdallevard.fr

### Retraites complémentaires

Sur RDV au **0 820 200 014**

### Retraite CARSAT

Permanence à Pontcharra,  
Maison des services  
33, rue de la ganterie - Pontcharra  
Accueil uniquement sur RV au **3960**

### SASEP Saint-Pierre

**04 76 40 66 18**

### Sécurité sociale

Jeudi, de 9 h à 11 h 30, en mairie

### ALLEVARDIN 133

Édité par la commune d'Alleverd-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication:** Philippe Langénieux-Villard.  
**Rédaction:** Bernadette Buzaré. **Maquette:** Karine Tellier et Yann Moreaux. **Illustrations et mise en page:** Yann Moreaux. **Photos:** Bernadette Buzaré.  
**Couverture:** L'Histoire et ses couleurs. Scènes de la vie de Bayard. Imagerie scolaire du XIXe siècle. (détail) Coll. Musée dauphinois.  
**Édition:** Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution:** La Poste. **Tirage:** 4000 exemplaires. **Dépôt légal:** mars 2015 - ISSN 1270-0061.

## ÉCOLE

## L'école primaire prend le nom de Pierre Rambaud

L'école primaire n'avait encore aucune dénomination. Le conseil municipal a décidé de l'appeler « école Pierre Rambaud » reprenant ainsi la proposition faite par la communauté éducative de l'école élémentaire.

### Pourquoi Pierre Rambaud ?

Pierre Rambaud était un illustre sculpteur qui naquit à Allevard en 1852. Il réalisa de nombreuses œuvres et comme beaucoup d'artistes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il bénéficia de la prolifération des salons qui permirent à Pierre Rambaud de présenter ses œuvres au grand public à Paris, comme en province. Il réalisa de nombreuses sculptures dont un buste de Gustave Rivet (1886), le député de l'Isère, des œuvres sur des thèmes pastoraux inspirés par son Dauphiné natal et des sujets d'histoire comme « Bayard enfant » et « Berlioz mourant ». Pierre Rambaud décède en 1893. En 1896, son épouse Jeanne Etienne, artiste et écrivain plus connue sous le nom de Jeanne des Ayettes (nom actuel de l'école maternelle), fait don à la commune d'Allevard de tous les plâtres du sculpteur encore présents dans son atelier d'Auteuil.



Un musée Rambaud fut ouvert en 1903 dans l'école de garçon d'Allevard et une plaque indiquant « salle Rambaud » fut gravée. La ville d'Allevard, en hommage, fit édifier un monument à la mémoire du sculpteur. Un buste de Pierre Rambaud en bronze fut réalisé pour orner le monument par son ami le sculpteur Jean Dampy à la demande de Jeanne des Ayettes. En 1942, le buste fut réquisitionné par l'armée pour être fondu et fut remplacé en 1945 par une copie en plâtre toujours en place, square Rambaud.

## ALLEVARD

## Nouvelle rue : elle prend le nom de Mähl

Depuis quelques années un lotissement s'est développé entre le hameau de Pommier et le chemin de Berlandier. Une nouvelle rue dessert les habitations. Après consultation des riverains, le conseil municipal a décidé de lui attribuer le nom de « rue Léon Mähl ».

### Pourquoi Mähl ?

#### Léon-Camille Mähl (1859-1936)

Né à Allevard en 1859, Léon-Camille Mähl est le fils d'une fratrie de sept enfants, dont



le père, originaire de Hambourg, s'est installé à Allevard en 1855. Ingénieur de formation et génial inventeur, il se passionna pour la houille blanche, nouvelle énergie dont il avait saisi tout le potentiel. Proche de Charles Pinat, directeur des Forges d'Allevard, il fut surtout connu pour avoir imaginé en 1906 un gigantesque projet d'équipement hydroélectrique du Rhône prévoyant plus de quarante barrages. Ses idées furent largement exploitées par la suite. Bien connue des allevardins, la belle villa construite par la famille Mähl à l'entrée d'Allevard accueille désormais dans ses murs bleus le Casino.

## SERVICE

## Un service sur le net pour le permis de conduire

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, les conducteurs peuvent accéder, depuis 2009, à leur solde de points sur leur permis de conduire via le site sécurisé. [www.telepoints.info](http://www.telepoints.info).

Les stages de sensibilisation au risque routier, dit « stages de récupération de points » sont régulièrement organisés à proximité d'Allevard. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de notre région est désormais disponible sur le site Internet : [www.permissapoints.fr](http://www.permissapoints.fr).



## NOUVEAU

## A.B.O. Effet Brillance

Une nouvelle entreprise de nettoyage et de multiservices vient de s'implanter à Allevard. « A.B.O. Effet Brillance » est à destination des particuliers, des professionnels ainsi que des syndicats de copropriétés.

Elle vous propose toute une gamme de prestations de services, allant de l'entretien courant, en passant par le lavage de vitres, le traitement des sols, murs, les espaces verts, le débarrasage, mais aussi tout type de petits travaux de 2<sup>e</sup> œuvre. Le tout, en possédant les connaissances et l'expérience du secteur, en utilisant du matériel et des produits de qualité, sous forme de contrat ou d'intervention ponctuelle. Elle vous propose des devis gratuits, sur mesure, avec des tarifs compétitifs.

### A.B.O. Effet Brillance

Alexandre Buisserie

3, chemin de la Tour du Treuil

38580 Allevard

06 43 72 41 04 / 07 50 40 69 29

[abo.entretien@gmail.com](mailto:abo.entretien@gmail.com)

## RÉNOVATION

### Côté Casino : le restaurant fait peau neuve



**Le Casino a effectué d'importants travaux pour rénover son restaurant.**

A cela s'ajoute un nouveau mobilier et un éclairage adapté. L'ensemble apporte à ce lieu une allure plus contemporaine et accueillante.

#### Autorisation de jeux renouvelée

En décembre dernier la Commission des Jeux du Ministère de l'Intérieur a accordé au Casino d'Allevard un renouvellement d'autorisation de jeux pour 5 ans.

## DÉMÉNAGEMENT

### Ana Beauté : 100 m<sup>2</sup> dédiés à l'esthétique et au bien-être

De la place de Verdun, l'institut Ana Beauté a déménagé au « 16, boulevard Jules Ferry », il jouxte le magasin de coiffure existant. 100 m<sup>2</sup> entièrement rénovés, se divisant en 11 pièces dédiées aux soins esthétiques, corporels et de bien-être.

**Balnéothérapie, spa, cabine UV, soins amincissants par technique manuelle,** sont venus s'ajouter aux propositions de ce salon de beauté.

**Une amplitude horaire plus large** avec une ouverture 6 jours sur 7 et une fermeture à 20h, l'embauche d'un personnel supplémentaire portant leur effectif à 4 esthéticiennes, offrent à présent des rendez-vous plus rapides.

Ana et son équipe ont beaucoup travaillé durant ces 5 derniers mois afin d'ouvrir cet espace exceptionnel, ce qui ne les a pas empêchées de s'engager dans le déroulement du concours Miss Isère en maquillant les candidates.

**Ana Beauté**  
16, boulevard Jules Ferry  
04 76 45 90 48  
ana-beaute@hotmail.fr  
facebook : Ana Beauté

## TRANSPORT

### La ligne 6200, Allevard-Grenoble supprimée : quelle alternative ?

Le Conseil Général de l'Isère a décidé, en avril dernier, de diminuer l'offre du réseau Transisère en matière de transport collectif, pour des raisons financières.

Notre commune est touchée de près, la ligne 6200 Allevard-Grenoble étant supprimée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015. Lors du Conseil municipal du 7 juillet dernier, les élus se sont positionnés pour demander au Conseil Général d'annuler cette décision prise sans concertation avec les élus locaux et du Grésivaudan.

La communauté de communes du Grésivaudan envisage, en substitution, de mettre en place une ligne de car Allevard-Montbonnot, qui ne passerait plus par les communes de la vallée de la rive gauche, mais par l'autoroute. A Montbonnot, les usagers devront effectuer un changement de car pour prendre des navettes en fonction de leur destination.

**Si vous êtes utilisateur de cette ligne, n'hésitez pas à faire connaître en Mairie vos besoins, vos problématiques, vos remarques afin qu'ils puissent être exposés et défendus par les élus.**

**Adressez votre courrier à Monsieur le Maire en Mairie d'Allevard.**

## SÉCURITÉ

### Réunion d'information dédiée à la sécurité des commerces

La gendarmerie et la police municipale ont réuni les commerçants pour les sensibiliser aux bons comportements afin de minimiser les risques de cambriolages.

**Quelles précautions prendre ? Quels comportements avoir ? Que faire en cas de cambriolage ?** Tels étaient les questions auxquelles les forces de l'ordre ont apporté leurs conseils.

Par ailleurs, les commerçants étaient informés de **la mise en place dans notre département du système « alerte commerces »**, ratifié par la Chambre de Commerces, les forces de l'ordre et la Préfecture en avril dernier. Ce système leur permet, lorsqu'ils sont inscrits auprès de la Chambre de Commerces, d'être prévenus en temps réel de délits dans les commerces. En effet, quand un commerçant est victime, par exemple, d'un vol à l'étalage, de paiement avec fausse monnaie ou même d'un braquage ou d'une agression et qu'il alerte la police, les commerçants inscrits reçoivent un SMS collectif qui donne le signalement des faits, voire de leurs auteurs, pour mettre d'autres victimes potentielles en garde et les inciter à la vigilance. Le but est avant tout informatif et préventif.

**Plus d'infos : Police Municipale, gendarmerie ou CCI de Grenoble**



**NOUVEAU**

## Un nouveau prestataire de service à la personne : LSA



C'est au « 10 » de la place de Verdun (anciennement Ana Beauté) que **Laura Perrin, Sabrina Caron et Anouchka Mauzon** viennent d'installer le bureau de leur société « LSA » qui a pour objet « le service à la personne ».

Leur objectif est de permettre aux bénéficiaires, ainsi qu'à leurs proches, de conserver ou de retrouver une indépendance et une autonomie dans leur vie quotidienne. Elles insistent sur leurs préoccupations principales : la qualité du service qu'elles souhaitent exercer dans le respect de la personne, la proximité, l'échange avec les familles et la personnalisation du service en fonction du besoin.

Leurs prestations : accompagnement de la personne dans les gestes de la vie quotidienne (aide à la toilette, à l'habillage, à la mobilisation, prévention état cutané, maintien de l'autonomie), entretien de l'environnement (désinfection literie et appareillage de la personne), relationnel (écoute, soutien, aide aux démarches administratives telles que l'APA ou la PCH).

En aucun cas elles pratiquent des soins infirmiers et/ou médicaux.

**contact@LSA-servicealapersonne.com**  
**www.LSA-servicealapersonne.com**  
**Tél. : 06 45 60 19 63**

**SOLIDARITÉ**

## Collecte alimentaire

940 Kg de denrées ont été récoltées à Allevard lors de la collecte alimentaire en fin d'année, sous l'égide de la banque alimentaire. Le Centre Communal d'Action sociale, présidé par Emmanuelle Guillemain, se charge toute au long de l'année de redistribuer cette alimentation aux personnes de notre commune en situation de précarité. Merci à tous ceux qui ont contribué par leurs dons ou par leur aide à ce résultat.



**DON**

## Téléthon 2014

**4 124,61euros ont été reversés à l'AFM suite aux manifestations du Téléthon en 2014.**

Le Téléthon est organisé alternativement sur Allevard et St-Pierre-d'Allevard avec la collaboration des municipalités et associations locales ainsi que plusieurs partenaires privés. Lors de la dernière édition, qui s'est déroulée à La Pléiade, Virginie Lagarde, conseillère municipale déléguée à la vie caritative avait pour mission de coordonner cette manifestation.



## VIE DE QUARTIER

### Les conseils de quartiers sont en marche

Après l'inscription des allevardins aux conseils de quartier (journal municipal n° 131), huit réunions, présidées par Bernard Anselmino, adjoint en charge de la vie des quartiers, se sont déroulées afin d'aborder les principaux sujets de préoccupation des habitants et de désigner un ou plusieurs rapporteurs par quartier. Ils

auront en charge de faire le relais entre les riverains et les élus sur les points qu'ils souhaitent voir aborder. Comme ce fut le cas le 9 mars, avec les représentants du quartier de « Savoie-La Ratz », ils viendront présenter leurs préoccupations lors d'une séance du conseil municipal.

**Si vous souhaitez joindre un représentant de quartier :**

<b>Quartier 1 : Savoie-La Ratz</b>		
BIVILLE Laure et Sébastien	06 87 10 64 83	bste9199@free.fr
CAMILLERI Evelyne	06 83 67 19 85	evelyne.camilleri014@orange.fr
COTTE Marie-Noëlle	04 76 33 89 18	mncotte@wanadoo.fr
<b>Quartier 2 : Centre-ville</b>		
LANNOY Guillaume		quartiercentreville@yahoo.fr
<b>Quartier 3 : Montouvrard-Chataing</b>		
CHAVANNE Denis	06 42 05 23 97	denischavanne@free.fr
HANNECART Michel	04 76 45 84 70	m.hannecart3@yahoo.fr
SONCINI Cyntia	06 10 43 78 18	cyntia38@hotmail.fr
<b>Quartier 4 : Guillet-Panissières</b>		
CHAMPIOT Michel	04 76 45 82 74	
<b>Quartier 5 : Grangeneuve-Glapigneux</b>		
HUET Christophe	04 86 40 44 55	christophe.huet@gmail.com
JANOT Louis	04 76 45 10 04	louis.janot@sfr.fr
SALVI Jean-Christophe	04 38 92 14 88	salvi.jeanchristophe@neuf.fr
<b>Quartier 6 : Touvière-Retourdière-Jolie Vue</b>		
CASTELLON Sylvie	04 76 13 11 09	s.castellon@orange.fr
<b>Quartier 7 : David-Pommiers-Ronzière-Chaboud</b>		
ASTIER Bernard	06 33 24 34 40	bdefranc@orange.fr
<b>Quartier 8 : Cottard-Perrières-Jacquemoud</b>		
BATTARD Clément	04 76 40 63 44	clement.battard@orange.fr
BAQUET Guy	06 72 55 64 29	sylvianebaquet@aol.com

## COMMERCES ÉPHÉMÈRES

### Vous souhaitez postuler ou louer votre local ?

Pour la 3<sup>e</sup> année, la municipalité souhaite encourager la création de commerces artisanaux ou d'art durant une période de la saison estivale (du 15 juin au 15 septembre) afin de dynamiser le centre ville et le commerce local.

La commune prend en charge les loyers avec un plafond maximum.

Si vous souhaitez postuler en qualité de commerçant, vous devez être artisan ou

artiste et ne pas avoir encore bénéficié de cette opération. Les regroupements de plusieurs personnes dans le même local est possible.

Si vous souhaitez louer votre local commercial durant cette période prenez contact avec la mairie d'Allevard.

**Renseignements : Jérôme Pierre  
04 76 97 00 83 j.pierre@allevard.fr**

## MAIRIE

### Valérie Bibollet quitte le conseil municipal

Lors du conseil municipal du 2 février, Valérie Bibollet, conseillère municipale de la liste Allevard Action Citoyenne, a fait

part de sa décision de démissionner de son poste. Lui succède Carin Theys.

## VOIERIE

### Travaux route du Mollard

Suite au glissement de terrain qui avait eu lieu début 2014 sur la route du Mollard, d'importants travaux de renforcement du talus en aval ont été entrepris, avec la mise en place d'un mur cloué. Ils sont actuellement en phase d'achèvement. La réfection de la chaussée aura lieu au printemps. Coût : 80 000 euros



## RÉHABILITATION

### L'ancien Collège se métamorphose en lycée

L'ancien collège a été vendu par la commune au lycée professionnel privé « Le Bréda », actuellement situé à La Mirande, en vue de leur installation dans ces bâtiments. D'importants travaux ont débuté en décembre. Depuis l'ouverture du chantier, ils se déroulent conformément aux prévisions.

La phase de déconstruction est terminée et la reconstruction est en route. Que cela soit dans le bâtiment pédagogique ou dans le bâtiment de restauration, les entreprises (plaquistes, électriciens, plombiers, menuisiers...) s'activent.



# Un transport par câble entre Allevard et Le Collet ?

**Pour la première fois une étude très approfondie pour une sérieuse réflexion**

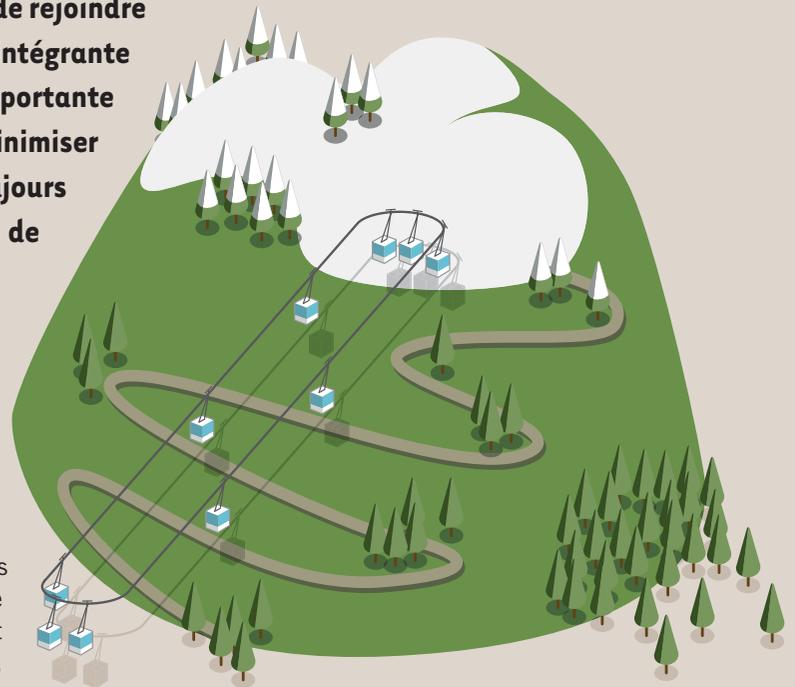
---

Voilà plusieurs décennies qu'Allevard s'interroge sur l'opportunité d'un transport téléporté entre Allevard et Le Collet : la possibilité de rejoindre Le Collet depuis Allevard en 8 mn, qu'Allevard fasse partie intégrante de la station, de donner à la station une envergure plus importante en mettant à sa portée les atouts d'Allevard, et bien sûr, minimiser les risques d'accidents liés à cette route qui représente toujours un danger pour les automobilistes, particulièrement lors de mauvaises conditions météo.

Allevard n'a jamais pu s'engager seule dans cette réflexion compte tenu d'un aspect financier considérable. Mais voilà que depuis 2009 la Communauté de Communes du Grésivaudan émet le projet d'implanter des transports téléportés dans le Grésivaudan en connexion avec les gares SNCF. Des comités techniques sont organisés. Deux liaisons par câble à l'étude : Crolles/Brignoud et Goncelin/Le Collet d'Allevard. Compte tenu des contraintes techniques extrêmement diffi-

ciles sur les projets de liaisons avec les gares SNCF, la décision est prise de réduire la ligne câblée à Allevard/Le Collet.

Un projet très important, qui ne peut s'étudier qu'avec l'apport d'éléments très précis, qui demande un vaste état des lieux, tant technique, qu'économique, que comparatif.



## Plusieurs études sont engagées afin d'apprécier l'opportunité du projet

### Étude de faisabilité technique

**Financée par la Communauté de Communes du Grésivaudan**

Financement englobé dans l'ensemble des études des projets globaux initiaux.

### Étude de trafic et de rentabilité

**36 000 € H.T.**

80 % > C.G. de l'Isère  
20 % > Commune d'Allevard

### Étude complémentaire d'évaluation économique

**18 016,64 € H.T.**

50 % > C.G. de l'Isère  
30 % > C.C. du Grésivaudan  
20 % > Commune d'Allevard

Ces trois études sont entièrement téléchargeables sur le site internet de la ville d'Allevard : [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

## L'étude Technique

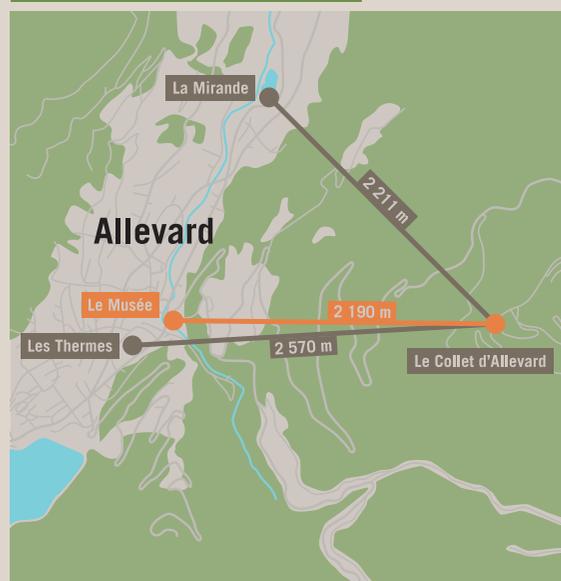
Réalisée en 2011  
par les cabinets d'études Ingerop, E.R.I.C. et Transitec

**Objectifs : définir le mode de transport, le type d'appareil, le mode de fonctionnement, la dimension, la position de la station en aval, la synthèse et le comparatif multicritère, le positionnement au Collet.**

### 5 appareils étudiés

				
<b>Téléphérique va-et-vient</b>	<b>Pulsé</b>	<b>Téléphérique débrayable</b>	<b>Funitunel</b>	<b>Télécabine</b>
Jusqu'à 1 000 pers/h Longueur 1 à 3 km	Jusqu'à 800 pers/h Longueur inférieur à 1,5 km	Jusqu'à 4 000 pers/h Longueur 3 km	Jusqu'à 4 000 pers/h Longueur 3 Km	Jusqu'à 3 000 pers/h Longueur 2 Km
Ne se prête ni au terrain (pas de grand survol), ni au besoin en terme de débit.	Ne permet pas d'atteindre le débit requis et n'est pas adapté à la longueur de la ligne.	Ne se prête pas au terrain (pas de grand survol) et ne se justifie pas en terme de débit.	Ne se justifie pas en terme de débit.	Est à la fois adapté à la pente relativement constante du terrain et permet d'atteindre le débit requis et la longueur de la ligne.

### 3 sites de départ étudiés



					
<b>La Mirande</b>	350 8 min 30 sec	12 M€	Impact réduit sur l'urbain Accès aisé via la route	Survol du Guillet Réduction de la surface de loisirs	
<b>Le Musée</b>	380 8 min 15 sec	12 M€	Situation centrale d'Allevard Surface de parking importante	Ligne haute tension à enterrer	
<b>Les Thermes</b>	250 9 min 30 sec	13 M€	Situation centrale d'Allevard	Espace disponible « exigu »	

#### Les coûts d'exploitation estimés sont identiques pour les trois sites.

Exploitation avec un conducteur d'installation et un électromécanicien :  
- Toute l'année : 0,4 M€ (12 mois par an / 9 h par jour).  
- Haute saison uniquement : 0,2 M€ (6 mois par an / 9 h par jour).

### > Un départ du musée

Le site du musée est alors apparu comme le plus judicieux compte tenu de sa situation centrale, de sa capacité la plus importante de parking et malgré la contrainte technique complexe compte tenu d'une ligne haute tension à enterrer, mais

réalisable. Le site de La Mirande est trop loin du centre et il faudrait envisager que les cabines survolent le hameau du Guillet. Le site des Thermes a une capacité de terrain disponible réduite (nombreux bâtis environnants) et la faisabilité technique est complexe compte tenu d'un passage de vallon en partie basse et ligne haute tension en partie haute.

# L'étude de faisabilité économique

Réalisée en 2013  
par le cabinet SYSTRA

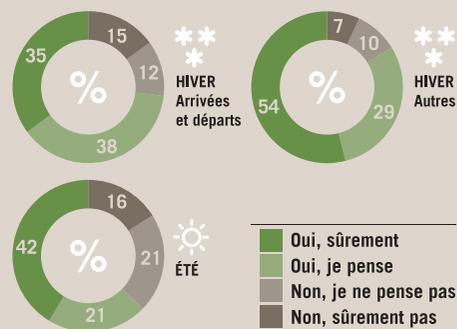
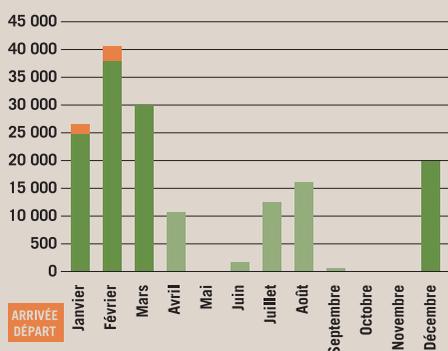
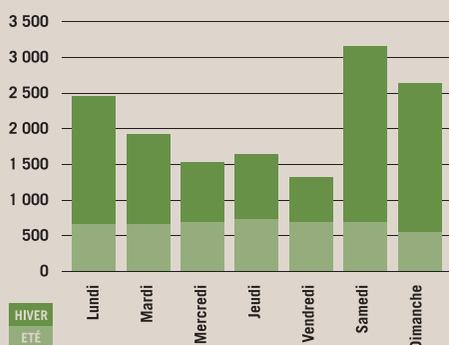
**Objectifs : évaluer le potentiel de trafic et la rentabilité financière.**

## Cette étude va s'appuyer sur le scénario le plus judicieux déterminé par l'étude technique :

- Liaison par télécabine.
- Départ d'Alleverd au musée.
- 380 places de stationnement sur le site de départ.
- Linéaire de 2 190 m.
- 8 min 15 de temps de parcours.

## Deux campagnes d'enquête et de comptage ont été menées :

- **Vacances d'été** : Comptages automatiques sur la RD 109 du 7/8/12 au 13/8/12. Enquête par interview le 7/8/12.
- **Vacances d'hiver** : Comptages automatiques sur la RD 109 du 2/3/13 au 8/3/13. Enquête par interview le 2/3/13.



## Estimation des trafics annuels sur la RD 109

Cette estimation est effectuée afin d'obtenir des volumes qui serviront de base aux scénarios de fréquentation du téléporté. Les variations saisonnières observées sur une station du même type sont utilisées.

Trois périodes de trafics sont distinguées : Été - Arrivées/départs en hiver - Autres. La part de trafic allant au super Collet est déduite.

## Envisageriez-vous d'utiliser ce mode de transport plutôt que la voiture pour ce déplacement ?

Usagers interrogés sur leur intérêt pour un report modal vers le téléporté, question 12.

*Sur la base de ces résultats, trois scénarios de report de trafic sont établis.*

*Le plus « prudent » estime à 75 % de report des « oui, sûrement »*

*et à 10 % des « oui, peut-être ».*

### > Une rentabilité financière

L'étude conclut que le télécabine est bien dimensionné au regard du trafic entre Alleverd et Le Collet et devrait voir une forte proportion des usagers de la route se reporter : le téléporté est adapté à l'essentiel du trafic, le télécabine offre un important gain en temps de parcours, les conditions

de circulation routière sont parfois dissuasives en hiver, les visiteurs « loisirs » sont plus motivés par les nouveaux modes de transports.

Le succès du projet auprès des usagers actuels de la route et les coûts modérés de fonctionnement permettent d'envisager, selon cette étude, une exploitation rentable de l'appareil, et de choisir parmi plusieurs options d'investissement.

## Étude d'évaluation économique

Réalisée en janvier 2015  
par Hervé Saulnier Conseil

**Objectifs : étudier l'opportunité et la viabilité économique d'un transport par câble reliant Allevard au Collet et son impact sur le développement économique du pays d'Allevard et du Grésivaudan en comparant avec d'autres stations touristiques équivalentes s'étant dotées d'un transport par câble ou guidé, permettant de relier leurs pôles ou composantes touristiques.**

Deux stations sont choisies pour leurs équivalences : Luchon (Pyrénées) et Ax (Ariège). Toutes deux sont des stations de sports d'hiver et thermales, avec un transport par câble reliant « le bourg » à la station.

**Le comparatif entre les hébergements touristiques, le nombre de journées skieurs, l'influence du contexte local dans la répartition des ventes de forfaits, le taux de remplissage en nuitées ski, les diversités de loisirs proposées conduisent à la synthèse suivante :**

### Trois éléments clés identifiés :

- Allevard dispose d'une offre de loisirs et d'activité en retrait par rapport aux stations de Luchon et Ax.
- Le niveau de remplissage des hébergements est bon et génère une bonne activité ski.
- Le marché de proximité, très concurrentiel, est exploité au travers d'une offre de prix basse et des remises fortes.

### Ax-les-Thermes et Luchon ont exploité leur téléporté :

- En développant des lits mieux adaptés à la demande (résidence de tourisme).
- En améliorant la qualité du centre ville et en y concentrant les activités et les services.
- En faisant du bourg la véritable station.
- En développant le thermoludisme
- En renforçant leur domaine skiable.
- En ajustant les parkings et les services de navettes pour rendre fluide et facile les accès.

### > En conclusion

A l'issue de cette étude, la réalisation du téléporté apparaît comme faisable sur le plan économique, l'amélioration du rendement tarifaire et de l'offre du domaine en sont des conditions sine qua non.

### Trois scénarios sont envisagés sur lesquels l'étude conclue

#### Le scénario 1 génère des impacts économiques limités

- Il ne traite pas l'amélioration de l'appareil commercial, ni la dynamisation de l'activité économique, ni le chômage.
- Il n'organise pas une résistance à la rurbanisation de la commune.
- Il est difficile de le voir comme une étape du fait de la nécessité d'intégrer la gare dans l'urbanisation du site envisagé.

#### Les scénarios 2 et 3 engagent des projets plus ambitieux

- Ils sont cohérents avec un rééquilibrage qualitatif de la commune en améliorant l'agrément du centre-ville
- Ils permettent d'augmenter la densité en habitat du centre et contribuent à faire d'Allevard un lieu d'habitat collectif recherché.
- Ils permettent l'exploitation des potentiels de dépense des habitants et des touristes actuels.
- Ils peuvent motiver les propriétaires à procéder à des rénovations immobilières.
- Ils sont cohérents avec les ressources foncières, la capacité d'accueil dans les écoles, ou encore, le potentiel d'eau disponible sur le territoire.
- Ils génèrent un impact fort sur la réduction du chômage.

# Projet téléporté : informer, s'interroger, avancer.

## Présentation publique des rendus d'études

Le 30 janvier dernier la population était conviée à une présentation publique du résultat de l'étude d'opportunité économique du projet de téléporté par le cabinet Saulnier Consultant. Au préalable, Marc Rosset, conseiller municipal, a présenté les deux premières : l'étude de faisabilité technique et celle concernant le trafic et la rentabilité financière.

Le 23 janvier, les maires du canton, le conseil général et la communauté de communes du Grésivaudan, avaient déjà été conviés aux rendus de ces études.

A l'issue de la présentation publique un questionnaire était distribué par la municipalité afin qu'elle puisse mesurer les avis, les questionnements, la clarté du projet pour la population.

Plus d'un quart des participants ont répondu.

## Synthèse des commentaires :

« Il va être difficile de faire bouger les acteurs économiques », « Quelles certitudes sur le déroulement du scénario ? », « La route du Collet n'est qu'une ancienne voie forestière très dangereuse », « Où seront implantés les pylônes ? », « Faut-il vraiment réaliser en centre thermoludique ? », « A combien participera financièrement la Communauté de Communes ? », « Peut-on vraiment agrandir le site du Collet ? », « Les écologistes vont-ils soutenir le projet ou non ? », « Les agents économiques ont-ils envie de se mobiliser ? », « Il faudrait concevoir un vrai plan de station », « Quel autre projet peut donner espoir dans l'avenir touristique d'Allevard ? », « Il était temps de se rendre compte que le télésiège des Tufs était mal conçu », « A-t-on déjà approché des investisseurs privés ? », « Que pensent les riverains du futur site, de ce projet ? », « Il y a urgence. Combien de temps mettrez-vous à obtenir tous les feux verts ? », « Les parkings seront-ils suffisants ? », « Ici, ce n'est pas Tignes : ce projet n'est pas réaliste ».

## Synthèse des résultats

### 1/ Les Allevardins avaient-ils disposé d'informations sur le projet avant cette réunion ?

- Oui : 95,2 %
- Non : 4,8 %

### 2/ Sources d'informations :

- L'Allevardin : 43 %
- Le bouche à oreille : 9 %
- La campagne électorale : 31,8 %
- La presse écrite ou radio : 11,2 %

### 3/ Avant la réunion, le projet leur semblait :

- Suffisante : 22,7 %
- Claire : 0
- Incomplète : 54,3 %
- Insuffisante : 23 %

### 4/ Avant la réunion, le projet était considéré comme :

- Primordial : 33 %
- Utile : 55 %
- Sans intérêt : 12 %

### 5/ L'étude de faisabilité technique, présentée le 30 janvier, a été jugée :

- Complète : 21 %
- Précise : 46,4 %
- Incomplète : 20 %
- Manque de clarté : 12,6 %
- Inutile : 0

### 6/ L'étude de faisabilité économique, présentée le 30 janvier, a été jugée :

- Complète : 26 %
- Précise : 36,8 %
- Incomplète : 19 %
- Manque de clarté : 19,2 %
- Inutile : 1

### 7/ L'étude complémentaire Hervé Saulnier, présentée le 30 janvier, a été jugée :

- Complète : 25 %
- Précise : 42 %
- Incomplète : 18 %
- Manque de clarté : 10 %
- Inutile : 5 %

### 8/ Après la présentation, le projet apparaît aux participants de la réunion du 30 janvier :

- Utile : 47,8 %
- Indispensable : 34,4 %
- Irréalizable : 1,8 %
- Utopique : 16 %

### 9/ Prix maximum à payer pour un aller/retour (moyenne des réponses) :

- 6,5 euros

## "Ce qu'un homme a imaginé, un autre le réalise".

**"Les projets de téléporté n'ont pas manqué depuis cinquante ans... et si cette fois, qui est sans doute la dernière, était la bonne ?**

Le projet est jugé faisable par les techniciens, réaliste par les professionnels spécialisés. La Communauté de communes a porté les études, et, comme nous, vu l'opportunité d'un développement économique puissant.

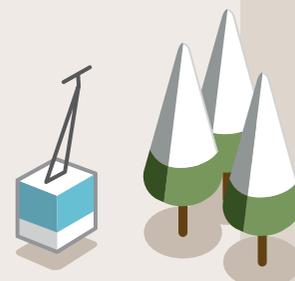
Mais il faut maintenant construire ce projet global, avec de nouveaux commerces, de nouveaux hébergeurs, de nouveaux stationnements.

Si la Communauté de communes approuve la démarche, il nous faudra encore vérifier la mobilisation locale, l'envie de construire, de réussir, de rayonner. Il s'agit là du plus difficile, peut-être. Car il faudra que chacun fasse un effort, se projette dans le futur sans attendre, accepte de rentrer dans la compétition, c'est à dire : rénover, ouvrir, construire, embellir, accueillir...

J'ai la conviction que cela est à notre portée. J'ai la conviction que le pays d'Allevard y gagnerait en attractivité, en dynamisme, en emplois, en richesse.

Encore faut-il que mon enthousiasme soit contagieux."

Philippe Langénieux-Villard



## SPORT

### Christophe Azzolini à la tête du club de pétanque



En novembre dernier, Christophe Azzolini, a succédé à Jean-Michel Cortes pour assurer la présidence du club. L'association « Pétanque Pays d'Allevard » compte aujourd'hui une centaine de licenciés.

## HOMMAGE

### A la mémoire de Jean Béranger

Sur décision du conseil municipal et en concertation avec l'association de « pétanque Pays d'Allevard », le boulodrome prend la dénomination de Jean Béranger. Un hommage à celui qui pendant 12 ans a assuré la fonction de président de ce club qu'il affectionnait et dont la personnalité tant dans le monde du ski, qu'à Allevard où il demeurait, laisse un souvenir fort.

## SPORT

### Championnat départemental d'escalade : encore du haut niveau

Encore une fois l'association Bréda Roc, présidée par Eric Mesnage, a brillé par l'organisation de ses manifestations en offrant cette année à Allevard un championnat départemental d'escalade.

De nombreux grimpeurs de tous niveaux, venus de toute l'Isère, étaient présents à La Pléiade pour concourir devant un jury présidé par Cyril Mathivet. Après des phases éliminatoires qui permettaient aux détenteurs des meilleures notes de se qualifier, vint la phase finale.

Chaque candidat était isolé pour ne pas voir les techniques d'évolution des autres grimpeurs, à l'appel de son jury et au départ du chronomètre, il s'élançait sur le mur en essayant d'aller le plus haut possible. Les trois vainqueurs de chaque catégorie se voyaient remettre une médaille sous l'ovation d'un important public venu soutenir les participants.

Juliette Contadini, Licenciée au club d'Allevard, a terminé troisième de sa catégorie, ce qui lui vaut une sélection pour le championnat régional !



## ANNIVERSAIRE

### Les prévoyants de l'Avenir ont 50 ans : merci Marcel !



En décembre, dernier l'Association « les Prévoyants de l'Avenir » avait, une fois de plus, organisé à La Pléiade un repas afin de réunir les anciens d'Allevard pour une journée festive à quelques jours de Noël.

130 participants ont ainsi profité de ce moment traditionnel que l'association finance grâce aux fonds récoltés lors de l'organisation de manifestations tout au long de l'année. Cette édition était marquée par

une date anniversaire, celle de la création de l'association voilà 50 ans. 50 ans que des bénévoles se relaient pour permettre ce jour de fête.

A la tête de cette usine à bonheur, Marcel Ailloud président depuis 36 ans, un cœur énorme au service des autres qui a toujours accompli cette mission avec rigueur et motivation. Un grand coup de chapeau à Marcel et les membres des Prévoyants de l'Avenir !

## INFORMATION

# Consultez la planification de la Pléiade sur le net

Afin de faciliter la vie des associations, le planning d'occupation de La Pléiade est désormais visible par tous via Google Agenda. Vous pouvez également le consulter à partir du site Internet de la Mairie ([www.allevar.fr](http://www.allevar.fr)), aller sur la page de « La Pléiade », un lien vous mènera directement au planning. Attention, ces informations ne sont qu'indicatives.

**Il est absolument nécessaire de prendre contact avec la mairie pour toute demande occupationnelle :**

**Sylvie Bocca au 04 76 97 00 85 (lundi, mercredi, jeudi vendredi de 9 h à 11 h).  
ou par courriel : [sylvie.plejade@yahoo.fr](mailto:sylvie.plejade@yahoo.fr).  
La Pléiade (du lundi au vendredi de 18 h à 20 h au 04 76 45 58 51).**



## SPORT

# Basket : les benjamines qualifiées pour le championnat départemental

Le club Basket Pays d'Allevar, implanté depuis 1996, n'a qu'un seul credo : donner l'envie et le goût de se faire plaisir en jouant au basket à tous ceux qui veulent. Fort de ses 120 licenciés. Le club de basket gère 8 équipes. Une de ces équipes tire bien son épingle du jeu, c'est l'équipe des U13F (benjamines) coachée par Bastien Lefranc. Tous leurs matches sur les 2 premières phases qualificatives du championnat de septembre à décembre, les filles se retrouvent en poule A à jouer le titre de championnes départementales. À ce jour, tous les matches joués sur cette 3<sup>e</sup> phase se sont soldés par une victoire. Elles sont donc à la tête de leur poule. Le mot de l'entraîneur : « Cette année nous vivons de superbes émotions, les matches de

cette dernière poule se terminent par des scores très serrés. Les filles font preuve d'un grand esprit collectif et combatif, poussées par l'envie de toujours progresser. L'année prochaine nous aurons besoin d'étoffer notre effectif pour continuer cette fabuleuse aventure, les filles de cette année se feront un plaisir de partager ces émotions ». L'autre équipe féminine du club ne démerite pas. Il s'agit des cadettes coachées par Alain Chiapella, président du club. Elles ont décroché quelques belles victoires et jouent aussi la place de leader de leur poule.

**Pour plus d'infos :**  
[basketpaysallevar@gmail.com](mailto:basketpaysallevar@gmail.com)  
[www.basketpaysdallevard.fr](http://www.basketpaysdallevard.fr)



## RECONNAISSANCE

# Médaille de la Jeunesse et des Sports pour Roger Béranger

**Voilà 56 années que Roger Béranger s'investit au sein du ski-club.**



En novembre dernier, il a reçu des mains de Philippe Langénieux-Villard, Maire d'Allevar, la médaille de la Jeunesse et des Sports, reconnaissance ministérielle qui récompense « un travail remarquable et trop souvent sous-estimé » et exprime « un geste fort de l'Etat pour témoigner de sa reconnaissance pour une mobilisation exemplaire » précise le protocole de la jeunesse et des sports.

**TAP**

## Histoire de l'art en périscolaire



La ville d'Allevard a proposé que le musée, service municipal, participe aux TAP (temps d'activité Périscolaire mis en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires) en organisant un cycle d'histoire de l'art en lien avec le service jeunesse.

Lors de ces cinq séances proposées les vendredis après-midi, huit enfants volontaires de CE2 et CM1, ont pu découvrir des thèmes autour de la peinture : Le pouvoir dans la peinture ; Peindre le paysage (composition, perspective linéaire et atmos-

phérique...) ; Qu'est-ce qu'une scène de genre ? (peindre le quotidien, le familier) ; L'enfance vue par les peintres ; La couleur de la préhistoire au XX<sup>e</sup> siècle.

C'est Fabienne Pluchart, directrice du musée d'Allevard et formée en histoire de l'art à l'Ecole du Louvre qui a dispensé dans une ambiance détendue ces temps d'éveil artistique. Pour elle, l'art est un langage qui s'exprime par les formes, les matières, les couleurs, auquel les enfants sont particulièrement sensibles.

**MATERNELLES ET PRIMAIRES**

## Les vacances de Printemps à l'Accueil de Loisirs

Comme lors de chaque vacances scolaires, l'accueil de loisirs de la ville d'Allevard accueille les enfants du 13 avril au 24 avril, pour diverses activités.\*

### Planning des maternelles

Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17
Course Lancer Saut	Parcours du combattant	Sortie	Jeux d'agilité	Jeu « La queue du diable »
Fabrication d'un coquetier			Cuisine	Jeu organisé par les grands

### Planning des primaires

Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17
Activités scientifiques		Sortie	Préparation d'un grand jeu pour les plus petits sur des activités scientifiques	
Multi-but	Sarbacane		Speedminton	Grand jeu pour les petits

Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
Jeux de précision	Acrobatie	Jonglage	Tir à l'arc	Pétanque
Plantations	Plantations	Pêle-mêle	Pêle-mêle	Grand jeu

Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
Plantations	Plantations	Fabrication d'un pot de fleur	Fabrication d'un pot de fleur	Cuisine
Trampoline	Hockey	Trotinette	Tir à l'arc	Grand jeu



**10-17 ANS**

## Camp d'été pour les jeunes

Le service municipal « Enfance Jeunesse » organisera de nouveau cette année un séjour d'été à destination des 10-17 ans. Il aura lieu du 24 au 31 juillet au centre de loisirs du Lautaret à Saint-Vincent-les-Forts (Lac de Serre Ponçon).

\* **Infos et inscriptions :**  
Pôle Enfance Jeunesse 04 76 45 13 60

## SOLIDARITÉ

# Quel bonheur, Manon a fait sa rentrée !

Personne n'a oublié la mobilisation à Allevard autour de Manon, cette petite fille de 5 ans atteinte d'une leucémie et dont la seule chance de guérison était une greffe de moelle osseuse. En novembre 2013, alors que Manon était hospitalisée, par solidarité envers elle et envers tous les malades en attente de greffe, 86 personnes avaient répondu présentes à l'appel d'inscription sur le fichier de donneurs de moelle osseuse, organisé à Allevard en collaboration avec l'Etablissement Français de Sang. 82 donneurs potentiels ont ainsi été inscrits.

Aujourd'hui, c'est une très belle nouvelle que les parents de Manon et l'école St-Hugues souhaitent partager, celle de la rentrée scolaire de Manon en janvier dernier. En effet, il y a tout juste un an, elle a bénéficié d'une greffe à partir de sang prélevé sur un cordon ombilical, qui est une autre

source de cellules souches. Les résultats médicaux sont concluants et les médecins parlent aujourd'hui de rémission.

Manon rêvait de retrouver l'école et aujourd'hui c'est chose faite ! Et ne parlez pas à Manon des mercredis, des week-end ou des vacances scolaires, elle veut aller à l'école tous les jours !

Ses parents expriment à tous ceux qui se sont mobilisés autour de leur petite fille leur très sincère gratitude et rappellent combien il est important de continuer à s'inscrire sur les fichiers de donneurs de moelle osseuse car si Manon a pu bénéficier d'une greffe, nombreux sont ceux qui attendent encore un receveur compatible.

**Pour tout renseignement sur le don :**

**[www.dondemoelleosseuse.fr](http://www.dondemoelleosseuse.fr)**

**[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)**

**Tél. : 0 800 109 900**

**(appel gratuit depuis un poste fixe)**



## CITOYENNETÉ

# Direction l'Assemblée Nationale pour les jeunes du conseil cantonal



Les jeunes conseillers du conseil cantonal avaient émis le souhait, au début de leur mandat, de pouvoir assister à une séance de questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale. Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard et Conseiller Général, a donc sollicité le député, François Brottes, pour obtenir des entrées. Avec son soutien, les jeunes de Saint-Pierre-d'Allevard

et d'Allevard ont pu se rendre à Paris et assister à la séance des questions au gouvernement, principalement axée sur les questions européennes. La journée fut propice à la découverte des monuments de Paris et notamment les œuvres exposées au jardin des Tuileries dans le cadre de la FIAC (Foire internationale d'Art Contemporain).

## ÉDUCATION

# Des dictionnaires offerts aux élèves

Philippe Langénieux-Villard, Maire d'Allevard, et Marie-France Montmeyer, adjointe au Maire chargée des écoles et de la jeunesse, se sont rendus dans les classes de l'école élémentaire publique et privée afin de remettre à chaque élève d'Allevard, en CE2, un dictionnaire. 69 enfants en ont bénéficié. L'opportunité pour le Maire et son adjointe d'un échange avec les élèves sur l'importance des mots pour mieux se comprendre les uns les autres.



## NOUVELLE ÉQUIPE

### L'office de tourisme... un développement au cœur du pays d'Allevard et de ses montagnes.

La nouvelle équipe de direction de l'office de tourisme, Sidney Rebboah, président et Christophe Le Boudec qui vient d'être nommé au poste de directeur, ont décidé de mettre le développement du territoire et de nos montagnes au centre des objectifs 2015.

L'office du tourisme souhaite particulièrement s'impliquer avec l'ensemble des communes et des acteurs économiques. L'accent sera mis sur le développement des activités liées à la montagne et au bien-être : la vallée du Haut Bréda, le Collet, le Barioz, les thermes... offrent un cadre exceptionnel qui a permis, entre autres, de créer en 2014 la station de trail de « Belledonne – Pays d'Allevard ». Le trail est un sport qui monte ! Des itinéraires pour les coureurs de tous niveaux ont été tracés et balisés sur l'ensemble du territoire. L'office du tourisme pourra très rapide-

ment proposer à tous les visiteurs des produits tout compris grâce à un nouvel outil informatique financé par les communes et l'Espace Belledonne. Ce mode de réservation est aujourd'hui privilégié par les vacanciers et l'office devait donc se mettre à ce niveau.

#### Rendez-vous le 7 juin pour 2 courses :

Le kilomètre vertical (Allevard-le Collet) et le Trail du Pays d'Allevard (58 km traversant le territoire avec 4 300 m de dénivelé).

Tout ceci se fera dans une démarche active de qualité. En effet, l'office du Tourisme a pour objectif l'obtention de la marque Qualité Tourisme, indispensable pour rester un office de première catégorie dans le classement défini par Atout France (organisme d'Etat en charge du Tourisme). C'est un chantier de taille, qui va nécessiter du



Christophe Le Boudec

temps et de l'investissement de la part de l'équipe de cette structure.

Plus proche de ses habitants, pro-actif avec l'ensemble des acteurs économiques et tourné vers la montagne et ses activités et bien sûr ses curistes, c'est autour de ces axes forts que sera bâti le projet global touristique de l'office du tourisme.

**Office du Tourisme du Pays d'Allevard**  
Place de la Résistance à Allevard  
04 76 45 10 11 - [www.allevard-les-bains.com](http://www.allevard-les-bains.com)

## THERMALISME

### Gros plan sur la saison thermale 2015

La saison thermale sera officiellement lancée le samedi 11 avril avec la traditionnelle « soirée Avant-Première ». Plus d'une centaine de personnes sont attendues.



En ce qui concerne les séjours thermaux, les réservations restent pour l'heure un peu en deçà de 2014 et pour l'essentiel en voies respiratoires. Le démarrage est cependant prometteur avec une première cure de rhumatologie (13 avril - 2 mai) déjà complète. Alors, n'attendez pas la dernière minute pour réserver si vous souhaitez facilement obtenir dates et horaires qui vous conviennent.

Les protocoles complémentaires à la cure - fibromyalgie, douleurs chroniques, maladies respiratoires chroniques restent d'actualité et suscitent toujours autant d'intérêt.

Cela confirme le bien fondé de ce choix de diversification vers l'éducation thérapeutique qui se met progressivement en place à Allevard. Une démarche qui aujourd'hui, au delà des simples soins d'hydrothérapie, est d'ailleurs demandée à l'ensemble du thermalisme français par les Agences Régionales de Santé.

Côté Vitalithermes, cette année, une attention particulière sera portée à la reconquête de cette clientèle bien-être qui s'effrite depuis plusieurs saisons avec des offres promotionnelles fréquentes et de nombreux partenariats.

La nouveauté 2015... c'est le lancement de sept formules associant l'accès au Centre Sport Santé à l'approche thérapeutique. Sous l'intitulé « trois jours pour reprendre sa santé en mains », il est proposé dès mars, sur un week-end, des modules traitant du stress et du burn-out, des douleurs, de l'estime de soi, etc.

Un concept qui dans les années pourrait renforcer le beau parcours du Centre Sport Santé qui affiche déjà plus de 200 adhérents, une offre détente « hors saison » appréciée et la rééducation en piscine qui ne désemplie pas.

**Les Thermes d'Allevard**  
Tél. 04 76 97 56 22  
[www.thermes-allevard.com](http://www.thermes-allevard.com)  
**Centre Sport Santé**  
Tél. 04 76 45 03 32  
[www.centre-sport-santé-allevard.fr](http://www.centre-sport-santé-allevard.fr)

### Découvrir Allevard en calèche

Guy Gaillard, qui l'été dernier avait posé sa calèche à Allevard pour proposer des balades durant tout l'été dans la ville, vient d'annoncer qu'il renouvellera sa présence dès le mois de juillet et ce jusqu'au mois d'octobre. Le succès de son animation l'an dernier l'a convaincu de réitérer sa démarche.



SAISON HIVERNALE

## Malgré un début de saison difficile, les projets avancent



C'est un début de saison difficile qu'a dû aborder la station du Collet avec une arrivée du manteau neigeux mi-janvier, ce qui n'a pas permis une ouverture totale du domaine auparavant. Il faut cependant souligner l'engagement de tous les acteurs du Collet durant les vacances de Noël afin de renforcer l'animation et permettre ainsi aux visiteurs d'être satisfaits de leur séjour. Depuis, le beau temps n'a pas toujours été au rendez-vous avec seulement 10 jours d'ensoleillement. Cette année, la modification des rythmes scolaires augmente la fréquentation le samedi, mais au détriment du mercredi.

Avec les investissements réalisés, on constate que le temps d'attente aux appareils (piste de la Combe, TSF du Grand Paul,...)

a considérablement diminué ce qui permet sur le domaine une plus grande fluidité très appréciée par les clients de la station.

Malgré tous les efforts, le chiffre d'affaires perdu en début de saison, sera difficilement récupérable, il faudra attendre le bilan des vacances de février pour tirer des conclusions finales pour cette année.

Le syndicat du Collet travaille activement sur le projet de remplacement des « Plagnes 1 » par les « Plagnes 2 ». La première phase prévue en 2016, sera d'abord le remplacement du TSF des Plagnes par un TSF qui partirait de l'emplacement actuel pour arriver au sommet du téléski du Soleil. La deuxième phase, en 2020, sera la prolongation des TSF des Tufts par un accès direct au plateau du Super Collet, sachant que cet appareil devra être réalisé si le projet de téléporté Allevard-Le Collet se concrétise. En 2025, est programmé la restructuration du domaine de Pré-Rond en remplaçant les téléskis par un télésiège avec une plus grande longueur. Pour que le Syndicat du Collet puisse déposer le permis de construire des Plagnes 2, la com-

mune d'Allevard réalise actuellement une modification allégée du PLU pour prendre en compte les spécificités environnementales. D'ici fin 2015, le syndicat devrait pouvoir lancer les appels d'offres pour une mise en service fin 2016.

### Des noms aux rues du Collet

Peu de rues du Collet d'Allevard avaient des noms. En concertation avec le conseil local du Collet, le conseil municipal a donc décidé les dénominations suivantes :

- Place Marcel Dumas (ancienne place de Malatrait).
- Route des Gentianes (rue située entre la place Marcel Dumas et le parking du Clos des Gentianes).
- Route de Fontaine Terre (entre la pancarte d'entrée d'agglomération et le parking de Fontaine Terre).
- Rue Paul Chataing (rue traversant le lotissement Bellatrait).
- Rue du Schuss (rue passant devant le bâtiment du Schuss Valentinois).

## L'Échappée Belle Helly Hansen

144 Km, 85 Km ou 47 Km : 3 parcours d'exception à travers le Massif de Belledonne, dont un au départ du Super Collet, les 28, 29 et 30 août 2015.



L'Échappée Belle Helly Hansen propose un parcours d'altitude reliant l'Isère à la Savoie, Vizille à Aiguebelle, parsemé de lacs, de nombreux cols à plus de 2 000 m, un point culminant à 2 900 m (Croix de Belledonne), de nombreuses crêtes et balcons avec des panoramas imprenables... Après 2 éditions réussies, l'ultra-traversée de Belledonne s'impose définitivement comme un des plus beaux trails mais aussi un des plus exigeants. Le décor, l'engagement ainsi que l'accueil chaleureux des bénévoles font chaque année l'unanimité. Plus qu'une course, L'Échappée Belle souhaite faire découvrir le magnifique Massif de Belledonne, ses paysages, ses refuges et ses spécialités culinaires. Cet ultra-trail s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement et s'appuie sur le tissu économique local pour proposer une course conviviale et festive avec de nom-

breuses animations sur le parcours, au Pleynef - Les 7 Laux, au Super Collet et à Aiguebelle.

Pour cette troisième édition, un nouveau parcours de 47 Km au départ du Super Collet vient s'ajouter au deux parcours déjà existants (144 Km et 85 Km). Ce parcours surnommé « le parcours des Crêtes » offrira aux traileurs un panorama à 360° sur toutes les Alpes.

Pour les personnes qui souhaitent vivre l'aventure, apporter leurs connaissances de Belledonne et leurs savoir-faire, et surtout partager de bons moments, il est possible de rejoindre l'équipe de L'Échappée Belle et de participer auprès de 299 autres bénévoles à l'organisation de cette épreuve déjà mythique.

**Infos : [www.lechappeebelledonne.com](http://www.lechappeebelledonne.com)  
et Office du Tourisme du Pays d'Allevard**

# LA GLOIRE

## *Frégate cuirassée*

Mise en chantier 4 mars 1858  
 Aux Chantiers du Mourillon à Toulon  
 Lancée le 21 novembre 1859  
 Armée en Août 1860  
 Démantelée en 1883  
 Longueur 77,8 m - Largeur 17 m  
 Tirant d'eau 8,4 m  
 Déplacement 5630 Tonnes  
 Propulsion mixte 1100 m2 de voilure  
 1 machine à vapeur de 900 CV  
 Vitesse 13 nœuds  
 Blindage 820 T ép. 10 et 12 cm  
 Armement de 1860 : 36 canons rayés  
 de 16 cm à chargement par la bouche  
 Équipage 570 hommes



### Une première mondiale en 1859

*"Je n'avais d'autres buts  
 que de mettre en relief les fers d'Allevard  
 et de grandir leur réputation."*

*Eugène Charrière (1805/1885)*

La guerre de Crimée (1853 / 1856) met en lumière la fragilité des navires traditionnels en bois. La Marine française avait amené sur place trois batteries flottantes qui avaient fait la preuve de leur efficacité face à l'artillerie russe grâce à leur cuirasse de fer. En 1857, une commission initia une réflexion sur la nécessaire évolution de la Marine de guerre. Il fallait concevoir puis construire un bâtiment rapide, puissant et... cuirassé.

Ce sera donc une formidable machine de guerre flottante de 77,8 m de longueur pour un déplacement de 5 630 tonnes. Et surtout, un blindage qui pourrait résister à l'artillerie moderne.

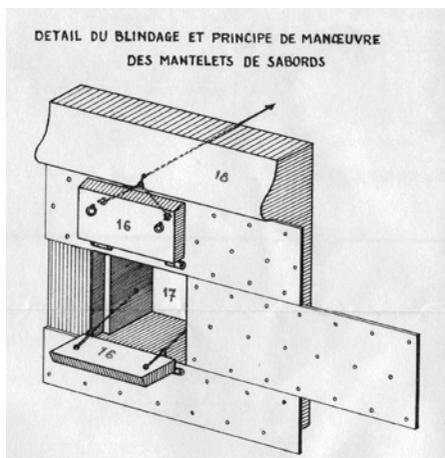
Les 820 tonnes de cuirasse seraient réparties sur deux rangées de plaques de fer forgé : la rangée inférieure de 12 cm d'épaisseur sous la flottaison, la supérieure de 10 cm protégeant la batterie et le pont. Ce navire, dénommé frégate, est né de

l'imagination de l'ingénieur du génie maritime Dupuy de Lôme (1816/1885).

Par ses caractéristiques, la frégate La Gloire sera donc un navire révolutionnaire, fruit de deux progrès essentiels : les moteurs à vapeur de plus en plus performants et les avancées de la métallurgie.

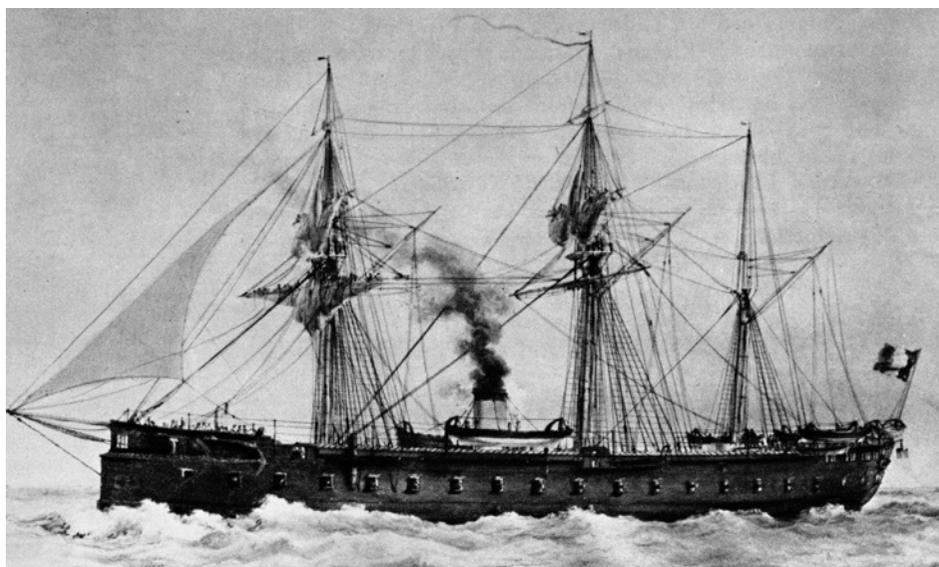
Le pays d'Allevard disposait d'une longue histoire minière et métallurgique, remontant au moyen âge. En 1842, la société

en commandite « Eugène Charrière et Cie » devient l'héritière de cette tradition. Eugène Charrière, né et formé dans le commerce familial, va faire entrer les Forges d'Allevard dans la cour des grands. Sa grande capacité d'adaptation, sa curiosité naturelle et son esprit d'entreprise, vont faire merveille pour l'innovation et le développement de la métallurgie allevardine. En 1857, Eugène Charrière apprend par Victorin Sabattier, natif de Goncelin, que le gouvernement français veut construire des navires de guerre blindés avec des plaques de fer.



Eugène Charrière propose de se lancer dans l'aventure, aux frais de son entreprise, et cela, malgré la concurrence de l'entreprise Petin-Gaudet, du groupe CFAMCF (1) de Rive de Gier (Loire), fort de 9 000 salariés, bien introduit dans les sphères gouvernementales.

Les plaques fabriquées avec les fers d'Allevard sont unanimement reconnues pour être d'une qualité exceptionnelle.



En décembre 1857, deux plaques fabriquées à Allevard furent testées en même temps que celles fournies par Petin-Gaudet. Elles se révélèrent les plus résistantes. En conséquence de quoi, l'ingénieur Dupuy de Lôme, directeur des constructions navales, passa commande aux forges d'Allevard de la moitié des plaques de blindage nécessaire, soit 410 tonnes.

## Le pari fou d'Eugène Charrière était gagné !

À chaque livraison, des plaques témoins étaient présentées aux essais au Polygone du fort de Vincennes. Pour un quelconque défaut, le lot entier était refusé. Lancée à Toulon le 24 novembre 1859, la frégate La Gloire fut admise au service actif en août 1860. Ernest Doudart de Lagrée (1823/1868), natif de Saint-Vincent-de-Mercuze, tout jeune lieutenant de vaisseau, participa aux essais en mer de la frégate.

Par la suite, 8 bâtiments furent construits (4 frégates et 4 batteries) sans un seul lot refusé. Pour la 5<sup>e</sup> frégate, il fut exigé des plaques plus grandes, surtout leur épaisseur passant de 14 à 15 cm. Malgré cette nouvelle difficulté les techniques utilisées, laminage, corroyage et traitements thermiques donnèrent la ténacité nécessaire et indispensable à la bonne tenue de ces plaques lors des chocs des obus de l'artillerie.

Des essais furent néanmoins réalisés et les plaques des Forges d'Allevard se révélèrent, une fois de plus, les meilleurs. Mais les

« hautes » relations de Petin-Gaudet jouèrent à fond en leur faveur, ce qui eut pour conséquence d'écarter l'entreprise allevardine malgré la supériorité de sa fabrication. Cela s'est révélé tellement vrai que Petin-Gaudet proposa même à Charrière de racheter les plaques refusées par le ministère !...

Après une livraison des nouvelles plaques le 30 mars 1864, Eugène Charrière informa le ministre qu'il avait décidé d'arrêter la fabrication des plaques de blindage, lassé des intrigues et vexations des ingénieurs du ministère à son endroit.

Ainsi, une aventure industrielle novatrice prenait fin après six années d'un travail intense en recherches et améliorations mené par les personnels des Forges d'Allevard. Les plaques de blindage devant le musée d'Allevard sont les ultimes témoins de la contribution essentielle des ouvriers et des maîtres de forge d'Allevard à la grandeur maritime de la France.



(1) Compagnie des Forges et des Aciéries de la Marine et des Chemins de Fer

Les Amis du Musée d'Allevard : C. Bachelier, D. Voisenon, N. et JP. Macian\*

Merci à Jean-Pierre Macian qui a offert au musée un dossier documentaire très complet sur La Gloire.

Sources :

- « Histoire de ma carrière industrielle... » Eugène Charrière, Grenoble 1878
- Archives Départementales de l'Isère
- Musée d'Allevard



## ÉVÉNEMENT

## Bayard fêté dans tout le Grésivaudan

En lien avec l'exposition et dans le cadre de « Bayard 2015 », de nombreuses animations et événements sont proposés dans le Grésivaudan sur le thème de la chevalerie, du Moyen-Âge et de la Renaissance avec notamment :

- **16 et 17 mai** Musée en fête à Allevard (nombreuses animations, visites, démonstrations...).
- **Samedi 17 mai à 17 h 30** Bal Renaissance costumé salle Charrière (entrée libre, accès par le musée).
- **Vendredi 22 mai à 18 h 30** Vernissage de l'exposition.
- **Dimanche 24 mai** « Fêtes de la Tour » à la Tour d'Avallon à Saint-Maximin.
- **4 juillet 2015** Fête médiévale de Montfort.
- **5 et 6 septembre** Fête Bayard à Pontcharra (Prise d'armes, troupes médiévales, Rencontres Bayard...).
- **19 et 20 septembre** Journées européennes du patrimoine au musée d'Allevard (démonstrations de combat, archer, animations, conférences, visites, ateliers...).
- **21 au 25 septembre** semaine du patrimoine au musée d'Allevard (programmation variée).

Nombreuses autres dates et programme complet sur [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

## NOUVELLE EXPO TEMPORAIRE AU MUSÉE

## « Le Chevalier Bayard (1476-1524), enfant du Grésivaudan et héros national »

**Pierre de Terrail, plus connu sous le nom de Chevalier Bayard, est probablement avec Du Guesclin et Jeanne d'Arc, l'un des personnages les plus mythiques de l'histoire de France.**

À l'occasion des 500 ans de la victoire de Marignan, 1515-2015, les Amis de Bayard de Pontcharra et le musée d'Allevard s'associent pour commémorer l'évènement en organisant une exposition intitulée « Le Chevalier Bayard (1476-1524), enfant du Grésivaudan et héros national ». Présentée au musée, cette exposition temporaire s'attachera à faire connaître le preux chevalier qui vit le jour à Pontcharra et mourut au combat en 1524 lors de la tentative de reconquête du Milanais par François I<sup>er</sup>.

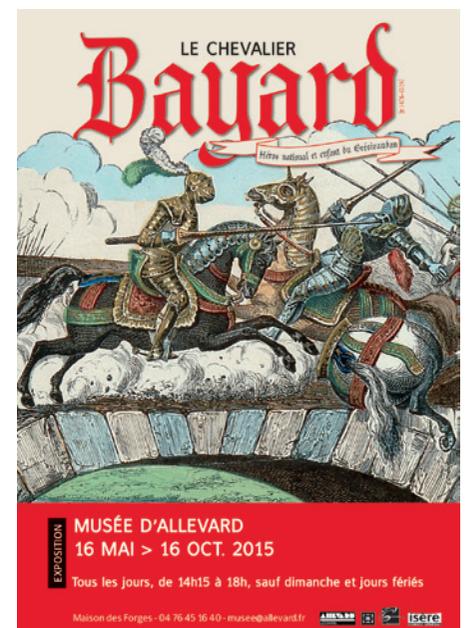
À travers des objets du musée et des œuvres prêtées pour l'occasion, l'exposition abordera dans un premier temps les origines de Pierre de Terrail et sa formation. Que sait-on de cette famille de petite noblesse installée sur les hauteurs de Pontcharra ? Comment cet enfant parvint-il, dès l'âge de 10 ans, à entrer comme page à la cour de Savoie pour s'initier au métier des armes ?

Bayard qui avait fait ses preuves en Savoie se mit au service de la France dès l'âge de 14 ans. Il combattit successivement pour trois rois, Louis XII, Charles VIII et François I<sup>er</sup> qui voulaient faire valoir leurs droits héréditaires d'abord sur le Royaume de Naples puis sur le duché de Milan. En effet, dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle et pendant près de soixante-dix ans, l'Italie fut le théâtre de luttes dynastiques. Un espace de l'exposition sera consacré à ces guerres d'Italie qui permirent à Bayard de s'illustrer. La bataille de Marignan, dont nous commémorons les 500 ans, sera largement évoquée au musée. Suite à cette victoire, le roi François I<sup>er</sup> demanda à être fait chevalier de la main même de Bayard. Ce qui eut pour conséquence la reconnaissance du soldat qui devint peu après lieutenant général du Dauphiné.

L'exposition s'attachera à montrer également que notre héros a vécu une période de transition entre le Moyen-Âge et la Renaissance, qui dans le domaine de la guerre s'apparente à une sorte de « révolution militaire ». Signe révélateur de ces évolutions, c'est avec une des premières armes à feu portable, l'arquebuse, que le chevalier Bayard pourtant protégé par sa lourde armure, fut mortellement blessé en 1524...

L'exposition abordera enfin la dimension mythique du personnage, petit noble dauphinois devenu héros national. Le chevalier ne cessa à partir du XVII<sup>e</sup> siècle et jusque dans les années 1950 d'être cité en exemple, souvent à des fins politiques et patriotiques. Par la suite, le mythe s'esouffle, mais n'empêche pas le héros natif du Grésivaudan de continuer à être porteur de valeurs universelles : courage, loyauté et générosité.

**Exposition présentée du 16 mai au 16 octobre 2015 au musée d'Allevard, tous les jours sauf dimanches et jours fériés de 14h 15 à 18h. Livret d'exposition à paraître.**



LA PLÉIADE DIMANCHE 29 MARS À 17 H

« Alors, tu chanteras... »

## Un spectacle MC2

« Alors, tu chanteras... » est un spectacle qui devait se jouer à Ste-Marie-d'Alloix. Malheureusement, la salle des fêtes a brûlé, alors que le spectacle était prêt à être joué avec la collaboration de la chorale locale. La MC2 a donc fait appel à la commune d'Allevard pour éviter d'avoir à annuler cette manifestation qui mettrait à terre le travail effectué avec les choristes. Par solidarité avec la commune de Ste-Marie-d'Alloix et par amitié envers la MC2 qui depuis des années a intégré Allevard dans ses tournées hors les murs, le spectacle sera donc joué à La Pléiade le dimanche 29 mars à 17 h. Tarif unique 8 euros. Les places sont en vente à l'office du tourisme et sur place le jour du spectacle.

Une chanteuse se souvient, avant d'entrer en scène, de son parcours artistique mais aussi des rôles qu'ont eus sa mère et sa grand-mère dans la construction de son identité musicale. Autour de textes de Nancy Huston et d'un répertoire musical



varié. « Alors, tu chanteras... » est une évocation de la musique comme un lien que l'on se transmet de génération en génération. De Monteverdi à West Side Story, de l'Europe Baroque à l'Amérique du music-hall, en passant par Puccini et Mozart ou un standard de Jazz, trois chanteuses et un pianiste nous embarquent dans une pétillante histoire de souvenirs : une ode à ces musiques qui nous touchent, nous façonnent et nous relient.

CONFÉRENCES

## La récré a sonné pour l'UICG à Allevard

Le cycle de six conférences proposé à Allevard sur le thème de la montagne et organisé dans le cadre de l'Université intercommunale du Grésivaudan (UICG) s'est achevé. Suivies par quinze auditeurs, ces conférences qui portaient sur les spécificités de l'espace montagnard ont été dispensées par Jean Roinat, professeur au lycée horticole de Saint-Ismier. Elles se sont tenues à la Tour des décors dans le Parc thermal.



SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI

## Le festival De Chap en Chap se clôturera à Allevard

Pendant 11 jours, le festival parcourra le Grésivaudan à pied, en vélo et en roulettes afin de pouvoir prendre le temps de vivre, d'échanger et de rencontrer tous les passants et les habitants.

Spectacles de cirques, théâtre, concerts rythmeront les étapes sur la communauté de communes. Les trajets seront également l'occasion de spectacles ambulants, contes et histoires, musique... Ceci pour inciter les habitants à voyager avec eux, s'immergeant dans l'ambiance du cortège l'espace d'une promenade, et incitant à voyager à pied jusqu'à la commune voisine, démythifiant ainsi l'éloignement géographique « Finalement nos voisins sont tous près : on peut y aller à pied ! ».

Après Chapareillan, Barraux, St-Vincent-de-Mercuze, La Terrasse, La Pierre, Morétel

de Mailles et St-Pierre-d'Allevard, c'est à Allevard que le Festival se clôturera les samedi 16 et dimanche 17 mai. La caravane traversera Allevard le samedi pour s'installer au lac de la Mirande avant de proposer un pot d'accueil dans le centre-ville. L'après-midi sera ponctuée de spectacles, de rencontres insolites au hasard des rues, de spectacles de cirques, magiciens, forains dans les rues. Un « conte en chemin » sera proposé, une promenade contée sur un sentier. En soirée, un concert se tiendra à La Pléiade. Dimanche, un spectacle sera proposé dans l'après-midi et le festival se clôturera par un bal folk sur la place de La Résistance.

Samedi 16 et dimanche 17 mai à Allevard  
Plus d'infos : [www.chaps-a-chap.com](http://www.chaps-a-chap.com)



## Le jeu des 1 000 euros à Allevard

300 spectateurs étaient présents à La Pléiade, le 23 janvier, pour assister à l'enregistrement du très célèbre jeu des 1 000 euros diffusé par France Inter tous les jours à 12h45.

Les candidats aux sélections ne manquaient pas. Quatre adultes et deux adolescents étaient qualifiés pour les enregistrements. Après avoir répondu avec succès aux questions de Nicolas Stoufflet, deux super banco étaient remportés par les équipes adultes, quant aux deux jeunes ils n'ont pas démerité en poussant le jeu jusqu'au super banco où ils se sont inclinés. Les trois émissions ont été diffusées les 16, 17 et 18 février dernier sur les ondes de France Inter. La France entière a eu ainsi l'opportunité de découvrir Allevard et la qualité de ses candidats !



## Spectacles pour les écoles

Les élèves des écoles publiques ont assisté à quelques jours de Noël à un spectacle offert par la municipalité.

## Concert pour les élèves de l'école municipale de musique

**C'est un rendez-vous annuel, en décembre : les élèves de l'école municipale de musique offrent un concert lors d'une soirée à La Pléiade, toujours très fréquentée.**

Cette année Eric Ferrier à la direction de l'école, avec la collaboration des 10 professeurs, avait souhaité apporter des modifications au déroulement de cette manifestation en associant plusieurs familles d'instruments plutôt qu'une représentation par classe. Une opportunité d'évaluer le travail accompli par les 168 élèves et pour les musiciens en herbe, ou plus confirmés, d'avoir le plaisir de se produire.



## Vœux à la population

**La population était conviée le 12 janvier dernier au cinéma Bel'donne pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population.**

Après une rétrospective en images de l'année écoulée, Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Alleverd et Conseiller Général, entouré des élus du conseil municipal, prononçait un discours. Un verre amical en Mairie clôturait cette soirée.



## 1914-2014 Hommage aux soldats allevardins

**Lors de la dernière cérémonie commémorative du 11 novembre, le Maire a invité les enfants à déposer 19 roses blanches sur le monument aux morts en mémoire des 19 soldats allevardins tombés pour la France durant l'année 1914.**

Marius Buisson-Chavot  
Joseph Coutet  
François Dumas  
Louis Flavens  
Léon Granier  
Alphonse Grisolle  
Alphonse Luc  
Léon Martinet  
Joseph Perrin Gouron  
Alexis Petroud

Henri Pont  
César Raffin Luxembourg  
Ernest Louis Rambaud  
Hippolyte Rambaud  
Alfred Ribaud  
Rémy Rosset  
Antonin Sayettat  
Jean-Pierre Tavel  
Léon Vacher Seytoux



## Médaille d'or pour Joël Facchin

**Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Alleverd, a remis à Joël Facchin, agent communal, la médaille d'or du travail.**

C'est en 1976 que Joël Facchin a été employé à la ville d'Alleverd. Il assure aujourd'hui un poste d'agent de maîtrise principal et

la responsabilité des espaces verts. L'occasion pour le Maire, les élus et ses collègues de saluer son travail au service du public. Il est l'agent détenant actuellement la plus grande ancienneté au sein de la Mairie d'Alleverd.



## « Je suis Charlie » solidarité et hommage

À l'appel du conseil municipal, une foule immense s'est retrouvée place de la Résistance le 10 janvier dernier afin de rendre hommage aux 17 victimes des attentats perpétrés début janvier à Paris.

C'est debout, brandissant des pancartes « Je suis Charlie » que la population a chanté l'hymne national afin de montrer son attachement aux valeurs de la République. Un moment très

fort qui a fait l'objet d'une photographie que le Maire a décidé de faire figurer sur un mur des couloirs de l'hôtel de ville.



## Concours de cuisine écolo

Pari gagné pour la première édition de ce concours de cuisine écologique « Le climat dans nos assiettes », organisé par l'AGEDEN, pour la première fois en Isère, à Alleverd, au lycée professionnel « Le Bréda ». Trois équipes, dont une d'Alleverd « Les Bartavelles » qui a remporté le grand prix de l'Environnement.

## RÉGLEMENTATION

### Qualité de l'air

Le Plan de Protection de l'Atmosphère Rhône-Alpes vient d'être révisé. Il confirme l'interdiction de brûler des déchets verts à l'air libre. En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

## URBANISME

### Révision allégée n° 1 du PLU

La délibération prescrivant la révision allégée n°1 du PLU a été prise au conseil municipal du 2 février 2015.

Celle-ci concerne exclusivement la station du Collet et est nécessaire pour le remplacement de la ligne du télésiège des Plagnes qui passe près du lac du Collet. Le remplacement du télésiège des Plagnes est une nécessité à court terme car, construit en 1975, il arrivera en fin de vie en 2016.

Comme le prévoit la loi Montagne, les lacs de petite importance peuvent être exclus de l'interdiction de construction ou équipement à moins de 300 mètres, à condition que le PLU le prévoit explicitement ; la révision allégée est donc engagée dans ce but.

Les dates de l'enquête publique seront prochainement communiquées, notamment sur le site Internet de la mairie et les panneaux lumineux des entrées de ville.

D'autre part, la modification n°2 est approuvée, le règlement et le plan de zonage sont consultable sur le site Internet de la mairie, [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr).

## ÉNERGIE

### 2 776 tonnes de CO2 ont été économisées en 2013 grâce à la chaufferie bois

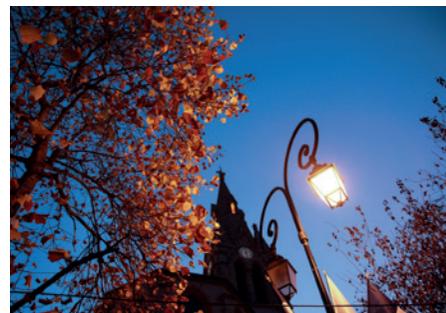
(bilan 2014 à paraître en juin 2015)



## ÉNERGIE

### 277 points lumineux en éclairage public éteints sur 1 246 ont permis sur 2014 :

- 14 % d'économie financière
- -72 000 KWh sur la consommation



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Une deuxième vie pour les supports de com

Grâce au travail de trois bénévoles, Fabienne Pluchart, Marie Theis et Valérie Lainé, les bâches publicitaires utilisées

pour la communication du musée ont été recyclées en sacs vendus au profit des enfants des écoles publiques.



## Respecter la loi

La loi prévoit que le droit d'expression des groupes dans un conseil municipal est proportionnel à son nombre d'élus. Le règlement intérieur voté par le conseil municipal reprend cette règle.

Ainsi, pour Allevard, selon l'application de la loi, l'opposition dispose de 701 signes, et la majorité, de 3 153 signes.

« Aïmons Allevard »

### Le rétroviseur et la longue vue

Quel dommage, de ne regarder l'avenir qu'à travers un rétroviseur, de sans cesse rabâcher ses craintes, plutôt que d'explorer les chemins plus complexes mais plus riches d'un futur dont dépendent nos efforts et notre mobilisation !

Les travaux engagés dans l'ancien collège garantissent le maintien et l'extension du seul lycée professionnel en zone de montagne de notre territoire. Ouverture prévue en 2016.

La réalisation prochaine du gymnase et de la piste d'athlétisme du collège dotera le pays d'Allevard d'un équipement sportif de grande qualité. Ouverture prévue en 2016.

Les discussions en cours sur l'avenir du musée déboucheront sur des travaux et une réalisation espérée pour 2017.

Les excellents résultats de l'enquête sur le projet de téléporté vont permettre d'engager un travail de fond sur la dynamisation de notre activité touristique à condition, bien sûr, d'une mobilisation générale de rénovation et de modernisation. L'avenir économique de notre commune est, bien entendu, aux mains principales de ses acteurs, le financement public d'infrastructures n'étant que l'accompagnement de leur volonté.

La perspective de modernisation des remontées mécaniques du collet est aujourd'hui complètement ouverte et devrait déboucher sur des réalisations dès 2017.

L'établissement thermal, dont il faut rappeler l'achat par la commune, voici 18 ans au moment où sa fermeture partielle était annoncée, se bat chaque année pour conforter son attractivité : bien que modestes, ses gains de curistes contrastent avec les courbes descendantes qui promettaient sa fermeture.

Il faut donc avancer, malgré les caquaillements d'une opposition qui préfère obstinément le dénigrement à l'invention, la critique à l'action, la querelle à l'union. À nos mains tendues, la minorité oppose le poing serré : quel dommage !

**Philippe Langénieux-Villard et l'équipe « aïmons Allevard »**

« Allevard Action Citoyenne »

### Un fil à la patte

Téléporté ? Centre thermoludique ? Les 2 projets des 2 listes aux municipales... Le maire a reconnu publiquement que notre idée dont il se moquait tant, n'était pas si absurde !

Conclusion de l'étude sur le téléporté : diversifier l'offre touristique et économique avant de penser à un télécabine... Ça ne vous rappelle rien ?

Etait-il nécessaire de réaliser 3 études pour un montant de plus 120 000 € pour conclure à une telle lapalissade ?

A l'heure où la commune doit faire face à une échéance d'intérêts de prêt toxique de 1M€, n'est-il pas temps enfin de réfléchir à un avenir porteur pour notre commune et de cesser ces études ruineuses pour des projets sans lendemains ?

**Les élus AAC**

## L'essentiel des séances

15 septembre 2014

### INTERCOMMUNALITE

#### Halte-garderie

Emmanuelle GUILLEMIN, Conseillère Municipale déléguée rappelle que la Communauté de Communes « le Grésivaudan » dispose de la compétence « action sociale » en faveur de la petite enfance permettant ainsi à cette structure de gérer les équipements et les services divers d'intérêt communautaire par exemple les lieux d'accueil de la petite enfance. Tel est le cas de la halte-garderie « les petits loups ». Aussi dans un souci de cohérence au niveau communautaire et également au niveau du canton d'Alleverd, la Conseillère Municipale propose de transférer à la Communauté de Communes, la gestion de la halte-garderie « les petits loups » à partir du 1er janvier 2015.

Le Maire indique qu'actuellement 18 équipements de petite enfance sont en gestion communautaire. Le personnel de la halte-garderie est favorable à une gestion par la communauté de communes car cette structure est un lieu et ressource considérable.

*Vote : unanimité*

### AFFAIRES FINANCIERES

#### Transport par câble : étude complémentaire de faisabilité économique

Marc ROSSET, Conseiller Municipal délégué, indique qu'après l'étude de faisabilité économique réalisée par le Cabinet SYSTRA en 2013, le comité de pilotage du projet de transport par câble a estimé qu'une étude complémentaire était indispensable afin de comparer le projet de liaison Alleverd/Le Collet avec d'autres stations présentant des caractéristiques similaires et ayant déjà installé un transport par câble entre le village et la station.

Une consultation a été lancée en mars dernier et 7 cabinets d'études ont déposé une offre pour la réalisation de l'étude complémentaire de faisabilité économique.

Le cabinet « Hervé Saulnier Conseil » de Montferrat (38) a été retenu par la commission d'appel d'offres le 21 juillet 2014. Ce cabinet mènera l'étude pour un montant de 18 016,67 € HT.

Le Conseil Général de l'Isère et la Communauté de Communes apporteront leur soutien financier pour cette nouvelle étude qui devrait débuter en octobre 2014.

*Vote : 21 voix pour - 6 voix contre (Fabienne LEBE, Valérie BIBOLLET, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Yohan PAYAN, Philippe CHAUVEL)*

### TRAVAUX

#### Route du Mollard : glissement de terrain

Gilbert EYMIN, Conseiller Municipal délégué, indique que la commune d'Alleverd a lancé, suite à un

glissement de terrain route du Mollard, une consultation dans le cadre de la procédure MAPA, permettant de conforter cette voirie communale.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le lundi 25 août 2014 propose de retenir la société PYRAMID pour les montants suivants :

- Tranche ferme : 59 107,00 € H.T..
- Tranche conditionnelle : Dans la continuité des travaux de la route du Mollard : 57 735,00 € H.T. Courant 2015 : 63 055,00 € H.T..

Le Conseil Municipal décide de retenir la société PYRAMID pour les montants suivants :

- Tranche ferme : 59 107,00 € H.T..
- Tranche conditionnelle : Dans la continuité des travaux de la route du Mollard : 57 735,00 € H.T. Courant 2015 : 63 055,00 € H.T..

Il précise que les travaux ne pourront intervenir qu'après les demandes de subventions auprès du Conseil Général si ce dernier confirme son intention de mettre en place une nouvelle politique de soutien aux voiries communales.

*Vote : unanimité*

27 octobre 2014

### INTERCOMMUNALITE

#### Communauté de communes du Pays du Grésivaudan : modification statutaire n° 8

Vu la loi du 27/01/14 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et notamment les articles 56 à 59 attribuant aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » à compter du 01/01/16 au plus tard.

Patrick MOLLARD, Maire-Adjoint expose le projet de modification statutaire proposé par la communauté de communes visant à la prise de compétence à compter du 01/01/2015 concernant :

- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (dite GEMAPI) telle que prévue par les articles 56 à 59 de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014.
- Les abattoirs d'intérêt communautaire comme énoncé par l'article L. 5215-20 I du code général des collectivités territoriales.

*Vote : unanimité*

#### Musée d'Alleverd

Patrick MOLLARD, Maire-Adjoint indique que la Communauté de Communes vient de prendre en compétence deux médiathèques (Pontcharra et Crolles), et peut envisager l'extension de ses compétences à l'action muséographique dans le Grésivaudan.

Le Conseil Général de l'Isère envisage par exemple de transférer le musée Berges à la Communauté de Communes, et des réflexions sont engagées avec la Combe de Lancey et Pinsot.

Des discussions ont été engagées avec les Amis du Musée d'Alleverd et le personnel du musée, qui

conviennent de l'intérêt de donner au musée d'Alleverd une dimension plus vaste, englobant l'ensemble du territoire du Grésivaudan. Le succès de l'exposition sur les affiches de Belledonne témoigne d'ailleurs de la capacité de notre musée à travailler sur un vaste territoire, et du succès que remportent des expositions qui dépassent le cadre strictement local.

Dans ce contexte, la commune d'Alleverd propose de communautariser le musée d'Alleverd.

*Vote : unanimité*

#### Modification des statuts du Sivom du Collet

Marc ROSSET, Conseiller Municipal délégué indique que le Conseil Syndical du Collet d'Alleverd a adopté à l'unanimité lors de sa séance du 02/09/14 la modification de ses statuts.

Marc ROSSET précise que la principale modification concerne la gouvernance de cette structure intercommunale. Il est ainsi prévu que le comité syndical peut former, pour l'exercice de ses compétences des commissions chargées d'étudier et de préparer ses décisions.

*Vote : unanimité, moins 6 abstentions (Fabienne LEBE, Valérie BIBOLLET, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).*

### AFFAIRES FINANCIERES

#### Cimetière : tarifs des concessions

Sur proposition de Patricia HERNANDEZ, Conseillère Municipale, le Conseil Municipal fixe les tarifs des concessions à compter du 1er janvier 2015 :

- Concession 15 ans (2,5 m<sup>2</sup>) : 375 €
- Concession 30 ans (2,5 m<sup>2</sup>) : 550 €
- Concession 15 ans (5 m<sup>2</sup>) : 750 €
- Concession 30 ans (5 m<sup>2</sup>) : 1 100 €
- Columbarium 15 ans : 375 €
- Columbarium 30 ans : 550 €
- Urne pleine terre 15 ans : 200 €
- Urne pleine terre 30 ans : 350 €
- Urne pleine terre perpétuelle : 1 500 €
- Concession perpétuelle (2,5 m<sup>2</sup>) : 3 000 €
- Concession perpétuelle (5 m<sup>2</sup>) : 6 000 €

Un tiers est reversé au budget du Centre Communal d'Action Sociale.

*Vote : 21 voix pour - 6 contre (Fabienne LEBE, Valérie BIBOLLET, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).*

#### Tarifs spectacles à La Pléiade

Les tarifs des spectacles organisés par la commune dans la salle la Pléiade sont fixés à :

- 8 € - 12 € - 15 € - 18 € - 20 €

*Vote : unanimité*

#### Tarifs droits de place

Sur proposition de Bernard ANSELMINO, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal fixe les tarifs des droits de place à compter du 01/01/15 :

### **Droit de place marché et brocante :**

- 1 € le mètre linéaire du 1er novembre au 31 mars.
- 1,50 € le mètre linéaire du 1er avril au 31 octobre.
- Suppression des abonnements.

### **Droit de terrasse :**

- 10 € le m<sup>2</sup>.
- 4 000 € : bar l'Escale et le Grand Collet.
- Pas de droit de place pour les autres commerçants, qui installent et rangent quotidiennement les objets en vente.

*Vote : 22 voix pour - 5 voix contre (Fabienne LEBE, Valérie BIBOLLET, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).*

## URBANISME – FONCIER

### **Approbation de la modification du PLU selon une procédure de droit commun en application du code de l'urbanisme**

#### **1. Les modifications du zonage :**

Il s'agit principalement de :

- Deux corrections du dessin du zonage suite à une erreur graphique lors de la mise en place du PLU et du zonage du PPR.
- Changement de classification d'une petite zone Uc en Ua pour permettre le projet de développement du Casino.
- Suppression de l'obligation de vocation d'hébergement touristique de l'ancien hôtel Le Continental pour permettre les projets de création de logements.
- Modification de limites entre secteurs US et UD/ht, justifiée par le déplacement du projet de gymnase du collège.

#### **2. Les corrections du règlement :**

##### Adaptation aux évolutions réglementaires :

- Suite à la disparition de la notion de SHON celle-ci est remplacée par celle de « surface de plancher ».

##### Dispositions architecturales affinées :

Intégration de la Charte Architecturale dans le règlement.

##### Règles spécifiques à préciser dans certaines zones :

- En Ud, précision concernant les caractéristiques des clôtures dans les zones de corridors écologiques.
- En Ui, réglementation des clôtures.

##### En conclusion, les modifications apportées :

- Ne remettent pas en question l'économie générale du PLU et du PADD.
- Ne réduisent pas un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, ou une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels mais rectifie deux erreurs de dessin.
- Ne comportent pas de graves risques de nuisances.

Considérant qu'il n'y a pas lieu de procéder à la mise en œuvre de modalités de concertation ;

Afin de tenir compte des observations et des demandes issues de l'enquête publique et du rapport du commissaire enquêteur, le projet de modification du PLU est modifié :

##### Sur les réserves formulées par le commissaire-enquêteur :

Sur le zonage :

Celui-ci donne un avis favorable à l'ensemble des propositions faites par la commune d'Alleverd pour la modification n°2 de son PLU, à l'exception de la correction du zonage du secteur du Closy, (M. VARQUET) pour laquelle il donne un avis défavorable car elle diminue la zone A.

S'agissant d'erreurs de dessin suite à la mise en place du PLU en 2006, le conseil municipal maintient cette décision mais argumente le fait qu'il s'agit bien d'une erreur matérielle.

Il n'est pas question de réduire la zone A mais de rétablir les droits des particuliers.

De même le Conseil Municipal prend en compte la demande de M. BOUYAHIAOUI lors de l'enquête publique découlant aussi d'une erreur lors de la numérisation du plan de zonage du PLU.

Sur le règlement ;

L'intégration de la Charte Architecturale modifie en profondeur les articles 11 du règlement du PLU. Celle-ci sera accompagnée d'une harmonisation des prescriptions selon les zones.

##### Sur les réserves formulées par les personnes publiques associées, notamment M. le Préfet

Sur le zonage ;

- La demande de correction de l'erreur graphique de M. VARQUET doit être davantage justifiée et démontrée.

L'erreur sur la propriété de M. VARQUET s'est produite lors de la mise en place du PLU en 2006. Le trait de limite de la zone A s'est alors calée sur la limite entre deux zones de la carte du PPR et non sur la limite de propriété.

Sur le règlement ;

- Mentionner « Néant » dans les articles 5 concernant la surface minimum des terrains.
- Préciser à quoi correspond la bande des 4m dans l'article 7.
- Dans l'article 14, mentionner « Néant » suite à la suppression du COS.
- Reformulation de l'article A1 (prendre référence sur l'article N1).
- Compléter l'article A2 en y ajoutant :
  - Les exhaussements et affouillements des sols.
  - Et des constructions et installations nécessaires à des équipements publics.
- Se mettre en conformité avec la loi ALUR concernant :
  - Les adaptations ou réfections des constructions isolées existantes en zones A et N et l'autorisation des constructions nouvelles en zone Nh.

##### Sur les avis du commissaire enquêteur concernant les requêtes des particuliers :

Celui-ci ne souhaite pas prendre en compte les demandes :

- De correction des erreurs de zonage ni de M. VARQUET ni de M. BOUYAHIAOUI.
- De Mme SADOUX concernant l'urbanisation d'une parcelle en zone As car à fort enjeu paysager.
- Par contre la remarque de M. BERANGER peut être prise en compte à condition de faire l'objet d'un courrier aux services fiscaux afin

que le cadastre soit modifié en conséquence. Le PLU, dans sa version future, pourra être ensuite modifié.

Le dossier de PLU sera modifié en fonction de l'ensemble des remarques et requêtes que le commissaire enquêteur demande de prendre en compte ;

décide d'approuver, les modifications apportées ci-dessus, décide d'approuver le projet de modification du P.L.U. selon une procédure de droit commun; indique que le dossier du PLU est tenu à la disposition du public : à la Mairie d'Alleverd aux jours et heures d'ouverture habituels, à la Préfecture de l'Isère.

*Vote : unanimité*

### **Construction du centre d'entretien routier : cession gratuite de terrain**

Patrick MOLLARD, Maire-Adjoint rappelle que le Conseil Municipal, dans une délibération en date du 09 décembre 2013, a décidé de céder gracieusement au Conseil Général une partie de la parcelle AK 597 dans le but de construire au David le centre d'entretien routier.

Dans le but de finaliser l'acte notarié, il est impératif que le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une demande de déclaration préalable de travaux pour la division de la parcelle AK 597.

Il précise que 2 057 m<sup>2</sup> de la parcelle AK 597 n'ont plus d'affectation à usage du public et prononce le déclassement de cette partie de la parcelle AK 597 du domaine public.

*Vote : unanimité*

### **Construction du gymnase du collège**

Martine KOHLY, Adjointe au Maire rappelle que le gymnase du collège doit être construit sur le terrain abritant le terrain de football.

La Communauté de Communes le Grésivaudan, disposant de la compétence construction du gymnase d'accompagnement, doit se porter acquéreur du terrain appartenant à la commune.

Les parcelles sont les suivantes : une partie des parcelles AC 80, AC 270 et AC 195, prix de vente : 11 € le m<sup>2</sup>

La maîtrise d'ouvrage du gymnase sera assurée par le Conseil Général dans la mesure où ce bâtiment est situé à proximité immédiate du collège. Si tel n'avait pas été le cas, la maîtrise d'ouvrage aurait été assurée par la Communauté de Communes le Grésivaudan.

Le Conseil Municipal dans une délibération en date du 15/09/14 a décidé de vendre ces parcelles de terrain.

Le Conseil Municipal doit également : constater la désaffectation des terrains vendus (DDE et gymnase) et ainsi prononcer le déclassement d'une partie des parcelles n° AC 80, AC 270 et AC 195 du domaine public et ainsi en les intégrant dans le domaine privé de la commune permettre leur aliénation, autoriser le Maire à déposer pour ces deux dossiers les déclarations préalables de division.

*Vote : unanimité*

## Etat-Civil

### BIENVENUE

04/09	Roman Creux
15/09	Stella Bernard
20/09	Gabin Tinitilier
02/10	Tom Moncenis-Chonchon
08/10	Mahaut Valles
10/10	Maëlle Hautier Béranger
16/10	Léandro De Sousa
29/10	Lucine Chevrier
17/11	Kenzo Da Silva
19/11	Tylan Enggist
28/11	Nino Fernandes
13/12	Adèle Bianchi
10/01	Malone Pascal
10/01	Inès Delrieu
13/01	Alix Morselli
17/01	Luka Lepsch
17/01	Louka Béranger-Fenouillet-Tissot-Palendrier
31/01	Luis-Cristiano Leite
02/02	Apolline Rey-Giraud
06/02	Alma Ciuhandu
08/02	Kenzo Ribas

### ILS S'AIMENT

06/09	Gwenaëlle Panzani et Thierry Trenta
13/09	Cyntia Terret et Mickaël Soncini
13/09	Laure Delage et Cédric Rosa
13/09	Yvette Luki et Joël Facchin
27/09	Maud Colombin et Sébastien Brondex
25/10	Véronique Gauvain et Gilbert Germani
25/10	Cindy Paganon et Didier David
29/11	Alexandrine Giugleur et Pierre Pacaud
06/12	Fabienne Saunier-Payerne et Gilles Salute
20/12	Christophe Reymond et Christophe Jassigneux
27/12	Lin Pang et Tommy Mercier

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

17/09	Jean-Claude AUBERT
07/10	Bruna Mogni veuve de Pierre Deconinck
29/10	Simone Favre épouse de Dominique Lopez
08/11	Berthe Vermorel veuve de André Dehoorne
20/11	Jean Gros
29/11	Maurice Vittally
06/12	Lucien Gex époux de Fernande Chenal
12/12	Denise Janot veuve de Rémi Goury
27/12	Sergiu Cojocar époux de Oxana Andries
27/12	René Jumeau veuf de Ginette Cornic
30/12	Emilienne Martin-Morel
17/01	Marie-Louise Drumet veuve de Emile Baroz
18/01	Simone Coquand Veuve de Marcel Sadoux
20/01	Patrice Glaz

## Plusieurs appartements communaux sont à vendre à Alleverd

Pour plus d'informations : Mairie d'Alleverd - Jérôme Pierre - 04 76 97 00 83

ADRESSE	DESRIPTIF	PRIX DE VENTE MAIRIE
<b>Appartement</b> 8, rue Antoine Louaraz (au-dessus de La Poste)	À rénover, avec petite partie combles. Cave et place de parking. 2 <sup>e</sup> étage. 67 m <sup>2</sup>	<b>70 000 €</b>
<b>Appartement</b> 8, rue Antoine Louaraz (au-dessus de La Poste)	T4. Avec petite partie combles Cave et place de parking. 1 <sup>er</sup> étage. 119 m <sup>2</sup>	<b>155 000 €</b>
<b>Appartement</b> 8, rue Antoine Louaraz (au-dessus de La Poste)	T4. Avec grenier état brut. Escalier privatif. Garage et grande cave. 2 <sup>e</sup> étage. 127 m <sup>2</sup>	<b>175 000 €</b>
<b>Grenier</b> 8, rue Antoine Louaraz (au-dessus de La Poste)	Grenier état brut. 3 <sup>e</sup> étage.	<b>45 000 €</b>
<b>Appartement</b> Place de Verdun (Au-dessus magasin électroménager)	T4 + grande pièce indépendante. Pas de chauffage. Entrée indépendante. 1 <sup>er</sup> étage. 134 m <sup>2</sup>	<b>120 000 €</b>
<b>Appartement</b> Au Splendid park Avenue des bains	N°701 : T1 avec séjour, chambre, placard, SDB avec WC, baignoire, lavabo. Double vitrage, chauffage électrique. Très bon état. 7 <sup>e</sup> étage. 24 m <sup>2</sup>	<b>40 000 €</b>
<b>Appartement</b> Au Splendid park Avenue des bains	N°702 : T2 avec séjour, 2 chambres, placard, SDB, baignoire, lavabo. WC séparés. Double vitrage, chauffage électrique. Très bon état. 7 <sup>e</sup> étage. 34 m <sup>2</sup>	<b>50 000 €</b>
<b>Appartement</b> Au Splendid park Avenue des bains	N°703 : Studio avec séjour et partie chambre, placard, SDB avec WC, baignoire, douche et lavabo. Double vitrage, chauffage électrique. Très bon état. 7 <sup>e</sup> étage. 32 m <sup>2</sup>	<b>40 000 €</b>
<b>Appartement</b> Au Splendid park Avenue des bains	N°704 : Studio avec pièce à vivre, SDB avec WC, baignoire, lavabo. Double vitrage, chauffage électrique. Très bon état. 7 <sup>e</sup> étage. 30 m <sup>2</sup>	<b>40 000 €</b>

## 29 MARS

### Passage du relais entre les classes Défilé chars et déguisements

9h30 St-Pierre d'Allevard.  
11h Allevard (musée).

### Théâtre musical

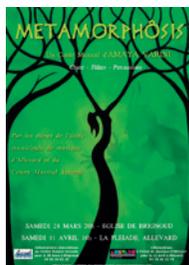
#### « Alors, tu chanteras... » Tournée MC2

8 euros.  
La Pléiade / 20h30.  
Réservation : Office du Tourisme.  
Infos : 04 76 45 10 11.

## 11 AVRIL

### Concert de flûtes « métamorphosis » par les écoles de musique Allevard/Villard-Bonnot

5 euros.  
La Pléiade / 16h.  
Infos : 04 76 45 10 79.



## 18 AVRIL

### Le plus grand Cabaret de France Concert chanteurs des émissions Show mode, The Voice, Incroyable talent

30 euros.  
Places en vente chez les commerçants.  
La Pléiade / 20h30.  
Infos : 07 63 48 27 66.

## 25 AVRIL

### Rendez-vous Montagne, soirée Cinéma de Montagne « Alexandre, fils de Berger »

5,50 euros et 8 euros.  
La Pléiade / 20h30.  
Infos : www.allevard-les-bains.com

## 1ER MAI

### Fête des Classes en 5

Matin, défilé dans les rues.

## 8 MAI

### Cérémonie commémorative 8 mai 1945

Départ 11h, place de la Résistance.

## 8 ET 10 MAI

### Aux Ecuries du Bréda

8 mai / Concours de dressage.  
10 mai / Challenge sauts d'obstacles.  
Infos : 04 76 71 86 55.

## 16 ET 17 MAI

### Festival De Chap en Chap

Voir page 21.

## 16 MAI AU 16 OCTOBRE

### Exposition « Le Chevalier Bayard, enfant du Grésivaudan et héros national »

Musée d'Allevard.  
Tous les jours, sauf dimanches.  
et jours fériés, 14h15 à 18h.

## 23 MAI

### Concert de l'Harmonie d'Allevard

Place de la Résistance, 18h.

## SAMEDI 30 MAI

### Cérémonie « Bienvenue aux nouveaux habitants »

Vous habitez la commune d'Allevard depuis moins de 2 ans, le conseil municipal, les associations locales, les institutions seraient ravis de vous accueillir lors de cette cérémonie. Afin qu'une invitation puisse vous être adressée, merci de vous inscrire en Mairie d'Allevard.  
Anne Bonnet-Gonnet  
abg@allevard.fr  
04 76 97 00 74

## 6 JUIN

### Concert de Gala de l'Harmonie d'Allevard

La Pléiade / 20h30  
Entrée Libre.

## 7 JUIN

### Trail du Pays d'Allevard «L'Allevardine»

Infos et inscriptions : www.goforitevent.fr

### Course Allevard-Le Collet / 1 km vertical

Infos : www.allevard-les-bains.com

## 21 JUIN

### Concert « Fête de la musique »

Harmonie d'Allevard.  
Place de la Résistance, 18h.

## 27 JUIN

### Concert école municipale de musique

La Pléiade / 20h30.

## SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI - WEEK-END ÉVÈNEMENT « LE CHEVALIER BAYARD »

### Musée ouvert

Samedi 16 de 14h à 21h - Entrée Libre  
Dimanche 17 de 14h à 18h - Entrée Libre

### Visite guidée de l'exposition temporaire : « Le Chevalier Bayard (v.1476/1524), enfant du Grésivaudan et héros national »

Samedi 16 et dimanche 17 mai à 14h30  
Durée : 1h15 - Entrée Libre

### Visite guidée thématique de l'exposition : « Bayard, mythes et légendes »

Dimanche 17 mai à 17h  
Durée : 1h - Entrée Libre

### Atelier « héraldique en famille »

Dans le cadre de l'exposition sur le Chevalier Bayard, les enfants sont invités à inventer leur propre blason pour ensuite décorer leur bouclier

Pour les enfants à partir de 7 ans, accompagnés d'un adulte.

Samedi 16 mai à 16h au musée  
Durée : 1h30  
Dimanche 17 mai à 16h  
Durée : 1h30

Sur inscription / Participation : 5 euros

### Bal Renaissance costumé

Le musée d'Allevard vous invite à venir déguisés (ou pas !) pour découvrir des danses traditionnelles de la Renaissance interprétées par la compagnie Les Dam'Oizeaux, sur une musique d'époque.

Initiation à ces danses, françaises et italiennes des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles.

Le bal se clôturera autour d'un apéritif.  
Salle Charrière, Maison des Forges  
Entrée par le musée  
Samedi 16 mai de 17h30 à 19h  
Durée : 1h30 - Entrée Libre

